

COMMUNE DE **VILLARS-SAINTE-CROIX**



Rapport de gestion 2025



RAPPORT

de la Municipalité de Villars-Ste-Croix
au Conseil général sur sa gestion durant l'année 2025

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 26 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil général du 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur sa gestion pour l'année 2025.

* * * * *



TABLE DES MATIÈRES

1. Administration générale	page 05
1. Municipalité et Conseil général	page 07
2. RH – Personnel, ressources humaines	page 12
3. Culture	page 13
4. Bureau Intercommunal (BI)	page 14
5. TL-Transports Lausannois	page 14
2. Finances	page 15
1. Finances	page 17
3. Domaines et bâtiments	page 23
1. Principaux équipements et travaux effectués en 2025	page 25
2. Forêts - Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge.....	page 25
4. Travaux	page 27
1. Urbanisme	page 29
2. Stratégie de Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL)	page 29
3. Déchets	page 30
4. Déchèterie intercommunale	page 32
5. Éco point	page 32
6. Recyclo.....	page 32
5. Instruction publique et cultes	page 35
1. Cultes	page 37
2. Écoles	page 37
6. Police	page 41
1. Police Ouest Lausannois (POL)	page 43
2. Défense contre l'incendie – SDIS Sorge	page 45
3. Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest Lausannois (ORPC-ROL)	page 46
4. Contrôle de l'habitant – Office de la population	page 47
7. Affaires sociales	page 50
1. ARASOL	page 52
2. APREMADOL	page 52
3. Conférence des municipaux du social	page 53
4. Chômage	page 53
5. Aînés	page 53
6. Plan canicule	page 54
7. Transports de personnes à mobilité réduite	page 54
8. Plateforme jeunesse	page 55
9. animateur jeunesse communal	page 55
10. Passeport Vacances	page 56
11. BussiVillAje	page 56
8. Services industriels	page 61
1. Égouts, épuration, eau claire, eau potable,	page 63
2. Climat	page 64
Conclusions	page 65

Administration générale



Rapport de gestion de l'année 2025

Section	1	
Dicastère	Administration générale – ressources humaines	
Municipaux responsables	M. Georges Cherix, Syndic M. Nicola Cassetta Mme Nicole Cattano	
Suppléants	M ^{me} Nicole Cattano M. Vincenzo Camuglia	
Associations liées et responsable		
Union des Communes Vaudoises – UCV	G. Cherix	
Association des Communes Vaudoises – AdCV	G. Cherix	
Prix Wakker	G. Cherix	
Bureau Intermunicipal – BI	G. Cherix	
Transports Lausannois – TL	G. Cherix	
Lausanne Région	G. Cherix	
Théâtre Kleber Méleau – TKM	N. Cassetta	
Sociétés locales	N. Cassetta	
<p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou à l'aide du QR Code.</p>		

1. Municipalité et Conseil général

Répartition des dicastères	
Georges Cherix, Syndic <i>Nicole Cattano, suppléante</i>	Administration générale Transports publics et mobilité Finances Urbanisme Terrains communaux
Vincenzo Camuglia, municipal <i>Georges Cherix, suppléant</i>	Parcs et cimetière Routes et éclairage public Bâtiments communaux
Nicole Cattano, vice-syndique (2023) <i>Frédéric Strittmatter, suppléant</i>	Gestion du personnel Instruction publique et jeunesse Affaires sociales
Nicola Cassetta, municipal <i>Vincenzo Camuglia, suppléant</i>	Égouts, épuration Services industriels Culture et sports Déchets Cultes Sociétés locales
Frédéric Strittmatter, municipal <i>Nicola Cassetta, suppléant</i>	Forêts Police Protection civile Défense incendie

	Georges Cherix	Vincenzo Camuglia	Nicole Cattano	Nicola Cassetta	Frédéric Strittmatter
Heures forfait	467	349	349	349	349
Heures vacances	611.50	328	441.50	483	602

Etats des membres au 31 décembre 2025

- | | |
|--|---|
| 1. M. Ambrosio Bruno | 31. M ^{me} Lapaire Marylène |
| 2. M. Angiolini Federico | 32. M ^{me} Lo Niglio Magalie |
| 3. M. Artar Michel | 33. M. Lo Niglio Silvio |
| 4. M ^{me} Barbey Nadia | 34. M. Mailler Axel |
| 5. M ^{me} Bartolucci Marielle | 35. M ^{me} Maiurano-Wendelstigh Romina |
| 6. M. Baur Christian | 36. M. Marendaz Alain |
| 7. M. Bolognese Giorgio | 37. M ^{me} Martins-Ferreira Jost Rita |
| 8. M ^{me} Boss Vreni | 38. M ^{me} Mika Frances |
| 9. M ^{me} Bruno Loredana | 39. M. Mini André |
| 10. M. Camus Fabrice | 40. M. Mini Pascal |
| 11. M ^{me} Cassetta Paola | 41. M ^{me} Monnier Antonina |
| 12. M. Cattano Vincenzo | 42. M. Mons Frank |
| 13. M ^{me} Cochard Anita | 43. M ^{me} Mosbahi Monika |
| 14. M ^{me} Cornaz Mélanie | 44. M. Muller Pascal |
| 15. M ^{me} Cuérel Claudine | 45. M. Perna Claudio |

- | | |
|--|--|
| 16. M ^{me} Cuérel Françoise | 46. M ^{me} Perna Illuminata |
| 17. M. Cunha Joao | 47. M ^{me} Pernet Jacqueline |
| 18. M. David Pierre | 48. M ^{me} Perrudet Susanne |
| 19. M. Denoréaz Daniel-André | 49. M. Perrudet Daniel |
| 20. M. Dolci Raffaello | 50. M ^{me} Pilloud Vivette |
| 21. M. Emmanouil Constantin | 51. M ^{me} Poget Margarete |
| 22. M. Favez André | 52. M ^{me} Pollet Ariane |
| 23. M. Ferreira Jost Thiago | 53. M ^{me} Reed-Peek Christèle |
| 24. M ^{me} Frusciante Tiziana | 54. M ^{me} Riche Yolande |
| 25. M. Furrer Marc | 55. M. Rossetti Maurizio |
| 26. M. Gaillard William | 56. M ^{me} Salvadori Ben Mabrouk Nathalie |
| 27. M. Jan Eric | 57. M ^{me} Schir Margaux |
| 28. M ^{me} Jenny Yvette | 58. M. Triponez Blaise |
| 29. M ^{me} Keuffer-dit-Barrelet Mélanie | 59. M. Turra Alan |
| 30. M. Kortchnoï Igor | 60. M. Zumbrunnen Jean-Jacques |

Composition du bureau du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Présidente :	M ^{me} Bartolucci Marielle
Vice-Présidente :	M ^{me} Perna Illuminata
Scrutateurs :	M ^{me} Monnier Antonina M. Cattano Vincenzo, jusqu'au 30.06 M ^{me} Cassetta Paola, dès le 01.07
Scrutatrices suppléantes :	M ^{me} Cuérel Françoise M ^{me} Cassetta Paola, jusqu'au 30.06 M ^{me} Boss Vreni, dès le 01.07
Secrétaire :	M ^{me} Cochard Anita

Commissions du Conseil général du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Recours en matière d'impôts

M. Jan Eric
M. Mini André
M^{me} Poget Margarete
M. Lo Niglio Silvio

Conseil intercommunal ARASOL

M^{me} Pernet Jacqueline
M. Guerry Xavier, jusqu'au 25.02
M^{me} Boss Vreni, dès le 01.07

Délégués BussiVillaje

M^{me} Barbey Nadia
M^{me} Lo Niglio Magalie
M. Furrer Marc, suppléant

Conseil intercommunal ORPC

M. David Pierre
M. Kortchnoï Igor
M. Mini André, suppléant

Conseil intercommunal Police Ouest

M^{me} Perna Illuminata
M^{me} Monnier Antonina

Délégué SDIS

M. Mini André

Gestion/Finances

1^{er} janvier au 30 juin
 M. Muller Pascal, Président
 M. Artar Michel, vice-Président
 M^{me} Pilloud Vivette, membre
 M. Furrer Marc, membre
 M. Guerry Xavier, suppléant jusqu'au 25.02

Gestion/Finances

1^{er} juillet au 31 décembre
 M. Artar Michel, Président
 M^{me} Pilloud Vivette, vice-Présidente
 M. Furrer Marc, membre
 M. Muller Pascal, membre
 M. Emmanouil Constantin, suppléant

Décisions du Conseil Général

Séance extraordinaire du 30 janvier 2025

Membres actifs: 60 – Présents: 43 – Excusés: 11 – Absents: 6

Démission: M. Strub Bruno

- **Préavis municipal n° 1/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 2'950'000.00 pour la rénovation de la maison de Commune et de la reconstruction de l'ancienne laiterie.**

Vote:

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 2'950 000.00 TTC pour la rénovation de la Maison de Commune et la reconstruction de l'ancienne laiterie,
- de financer ce montant par un emprunt auprès d'un établissement bancaire et fractionné selon les besoins du moment,
- de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 2'950 000.00 par le compte 352.331
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Le préavis municipal n°1/2025 est accepté tel que présenté par: 34 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions.

Séance du 20 mars 2025

Membres actifs: 58 – Présents: 38 – Excusés: 14 – Absents: 6

Démissions: Mme Pastoris Anne-Sophie, M. Guerry Xavier

- **Préavis municipal n° 2/2025 relatif à l'octroi du crédit d'ouvrage de CHF 600'000.00 dans le cadre du projet AFPTU - PP1 - Tram 2^e étape - Extension du tramway**

Vote:

- d'octroyer à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 600'000.00 pour le projet d'extension du tramway,
- de financer ce montant par la trésorerie,
- de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 600'000.00 par le compte 430.331.

Le préavis municipal n° 2/2025 est accepté, moins 4 abstentions.

Séance du 26 juin 2025

Membres actifs: 57 – Présents: 38 – Excusés: 13 – Absents: 6

Admission: M. Perrudet Daniel

- **Préavis municipal n° 7/2025 concernant les comptes et le rapport de gestion pour 2024.**

Vote :

- d'adopter les comptes communaux pour l'année 2024, avec un excédent de revenus de CHF 10'804.36, tels que présentés,
- d'adopter le bilan au 31 décembre 2024 tel que présenté,
- de donner décharge à la Municipalité et à la Bourse Communale de sa gestion pour l'année 2024.

Le préavis municipal n° 7/2025 est accepté à l'unanimité.

- **Préavis municipal n° 3/2025 relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 630'000.00 pour l'étude relative à l'agrandissement du collège - création de classes supplémentaires et des locaux annexes.**

Vote :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 630'000.00 pour l'étude relative à l'agrandissement du collège, création de classes supplémentaires et des locaux annexes,
- de financer ce montant par un emprunt auprès d'un établissement financier et fractionné selon les besoins du moment,
- de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 630'000.00 par le compte 350.331,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Le préavis municipal n° 3/2025 est accepté à la majorité, 33 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

- **Préavis municipal n° 4/2025 relatif au règlement des sépultures et du cimetière de la Commune de Villars-Sainte-Croix.**

Vote :

- d'adopter le nouveau règlement des sépultures et du cimetière de Villars-Sainte-Croix tel que présenté,
- d'adopter les nouveaux tarifs des sépultures et du cimetière,
- de fixer l'entrée en vigueur de ce règlement dès son approbation par la Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud.

Le préavis municipal n° 4/2025 est accepté à l'unanimité.

- **Préavis municipal n° 5/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 180'000.00 pour les travaux d'aménagements au cimetière de Villars-Sainte-Croix.**

Vote :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.00 pour des travaux d'aménagement au cimetière de Villars-Sainte-Croix,
- de financer ces montants par la trésorerie courante,
- de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 18'000.00 par le compte n° 440.331,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Le préavis municipal n° 5/2025 est accepté à la majorité, 33 pour et 4 abstentions.

- **Préavis municipal n° 6/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 43'000.00 pour l'installation d'un columbarium.**

Vote :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 43'000.00 pour l'installation d'un columbarium,
- de financer ces montants par la trésorerie courante,
- de prévoir un amortissement budgétaire de CHF 43'000.00 par le compte n° 440.331,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.

Le préavis municipal n° 6/2025 est accepté à l'unanimité.

Séance du 9 octobre 2025

Membres actifs: 58 – Présents: 38 – Excusés: 17 – Absents: 3

- **Préavis municipal n° 8/2025 relatif à une demande de crédit de CHF 22'000.00 pour la mise en place d'un système de gestion électronique des documents (GED).**

Vote :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 22'000.00 pour la mise en place d'un système de Gestion Electronique des Documents (GED),
- de financer ce montant par la trésorerie courante,
- de porter au budget de fonctionnement, dès 2026, l'adaptation des charges usuelles d'exploitations.

Le préavis municipal n° 8/2025 est accepté à l'unanimité.

- **Préavis municipal n° 9/2025 relatif au nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions.**

Vote :

- d'adopter le nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions de la Commune de Villars-Ste-Croix.

Le préavis municipal n°9/2025 est accepté moins 3 abstentions.

- **Réponse au postulat de la commission de gestion et finances portant sur le plan d'investissement sur les prochaines années.**

Vote :

- le Conseil général prend acte du rapport de la Municipalité sur le postulat de la COGEFI, daté du 4 mars, à la majorité moins 1 abstention.

Séance du 11 décembre 2025

Membres actifs: 57 – Présents: 38 – Excusés: 16 – Absents: 3
 Assermentations: MM. Rossetti Maurizio, Camus Fabrice et Gaillard William
 Démission: M. Bartolucci Enzo

- **Préavis municipal n° 10/2025 relatif au budget 2025.**

Vote :

- d'adopter le budget pour l'année 2026, avec un déficit de CHF 487'917.00, tel que présenté par la Municipalité.

Le préavis municipal n°10/2025 est accepté moins 4 abstentions.

- **Préavis municipal n° 11/2025 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage du MCH2.**

Vote :

- de dissoudre les fonds de réserve suivants dans la réserve de politique budgétaire,
- Compte au bilan n° 9282.3 (MCH1) – Fonds de réserve Investissements futurs avec un solde de CHF 1'294'080.65 au 01.01.2025,
- Compte au bilan n° 9282.4 (MCH1) – Fonds de réserve Equipements scolaires avec un solde de CHF 30'000.00 au 01.01.2025.

Le préavis municipal n°11/2025 est accepté moins 1 abstention.

2. RH – Personnel, ressources humaines

Ressources humaines

Au 31 décembre 2025, la Commune de Villars-Ste-Croix compte six employés communaux, représentant un total de 4,9 ETP (équivalents temps plein).

- 1,8 ETP sont dédiés à la voirie et à la conciergerie.
- 3,1 ETP sont affectés à l'administration communale, comprenant :
 - la secrétaire municipale
 - le secrétaire municipal adjoint
 - la boursière
 - la préposée au contrôle des habitants

Le recrutement pour le poste de préposé.e au contrôle des habitants a occupé la Municipalité, qui a dû traiter plus de 40 dossiers de candidature.

Une nouvelle directive concernant le télétravail a été élaborée, suite à la demande du personnel et dans le but de permettre une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle lorsque les circonstances le permettent.

À l'instar des années précédentes, la Municipalité a procédé aux entretiens individuels du personnel en fin d'année, dans le but d'effectuer le bilan de l'année écoulée et de définir les objectifs à venir. La Municipalité a décidé de ne pas indexer les salaires 2025, sur la base de l'IPC de novembre 2025, conformément au règlement du personnel.

Les collaborateurs ont pu bénéficier de formations/formations continues, notamment un cours basé sur l'Intelligence Artificielle, auquel, les membres de la Municipalité se sont associés. D'autres cours, tels que SSCM (gestion de crise), PDCn, ressources humaines (IDEHAP), Unisanté (prévention violence, suicide, santé mentale) ont été suivis, tant par certains membres du personnel, que de la Municipalité. À noter que le secrétaire adjoint a réussi avec succès son brevet fédéral de spécialiste en administration publique.

Une journée de travail extra muros a été organisée au refuge « Trésy II » rassemblant la Municipalité et les collaborateurs. Divers sujets ont été traités, tels que, entre autres, la préparation du budget pour l'année 2026 ainsi que les visions quant à l'avenir et au développement de la Commune.

3. Culture

Sociétés locales

- Cercle des Loisirs
- VSC Gym
- VSC Events
- Harmonie du Pontet

La Municipalité a poursuivi sa démarche de soutien aux sociétés locales par le biais de financements ou de mise à disposition d'infrastructures. De leur côté, les sociétés locales ont continué de fournir des prestations à la population, contribuant grandement à la qualité de vie de Villars-Sainte-Croix. Entre autres, les manifestations suivantes ont pu se tenir en 2025 :

Date	Nom de la fête	Organisateur
14.03.2025	Tournoi de briscola	Cercle des loisirs
19.03.2025	Souper de carême	Paroisse protestante
29.03.2025	Mise de bois et Coup de balai	Administration
05.04.2025	Pâques	VSC Events
08.04.2025	Café croissant	Cercle des Loisirs
18.04.2025	Culte Œcuménique	Paroisse
02.05.2025	Soirée dansante	Cercle des Loisirs
03.06.2025	Repas villageois à midi	Cercle des Loisirs
21.06.2025	Tarpy Groupe des jeunes	Tarpy Groupe des jeunes
01.08.2025	Fête nationale	Administration
21.08.2025	Cinéma Open Air	Commune/Cercle des Loisirs
06.09.2025	Olympiades	Gym
01.11.2025	Halloween	VSC Events
08.11.2025	Soirée de la gym	Gym
14.11.2025	Match aux cartes - Chibre	Cercle des Loisirs
06.12.2025	St-Nicolas	VSC Events

Subventions

La Commune de Villars-Ste-Croix soutient l'accès à la culture en subventionnant l'achat de billets pour diverses représentations artistiques. En 2025, ce soutien a bénéficié aux institutions suivantes :

- le Béjart Ballet Lausanne,
- le Théâtre de Vidy-Lausanne,
- l'Orchestre de chambre de Lausanne
- L'opéra de Lausanne.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

Convention de subventionnement multipartite

Une convention de subventionnement multipartite pour la période 2025–2028 a été conclue entre les Communes fondatrices de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix ainsi que l'État de Vaud.

Durant la période conventionnée, la subvention ordinaire versée par les communes de Lausanne, de l'Ouest lausannois et de Jouxens-Mézery s'élève à CHF 8.– par habitant, sur la base des données de Statistique Vaud 2022. L'État de Vaud participe pour sa part par une subvention annuelle fixe de CHF 480'000.–. La Commune de Renens apporte en outre un soutien complémentaire de CHF 10'000.– à la fondation.

Zigzag

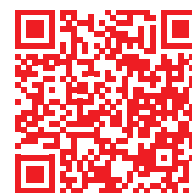
La Commune a également soutenu le théâtre Zigzag par une contribution de CHF 1.00 par habitant.

4. Bureau Intermunicipal (BI)

Le rapport de gestion du Bureau Intermunicipal n'étant pas publié ici, vous trouverez les informations relatives à cette entité sur

<https://villars-sainte-croix.ch/officiel/preavis/preavis-2026/>

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.



5. Transports Lausannois (TL)

Le rapport de gestion complet des TL n'étant pas publié ici, vous trouverez les informations relatives à cette entité sur :

Le site de l'association : <https://www.t-l.ch/nous-connaitre/lentreprise/>

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.



Finances



Rapport de gestion de l'année 2025

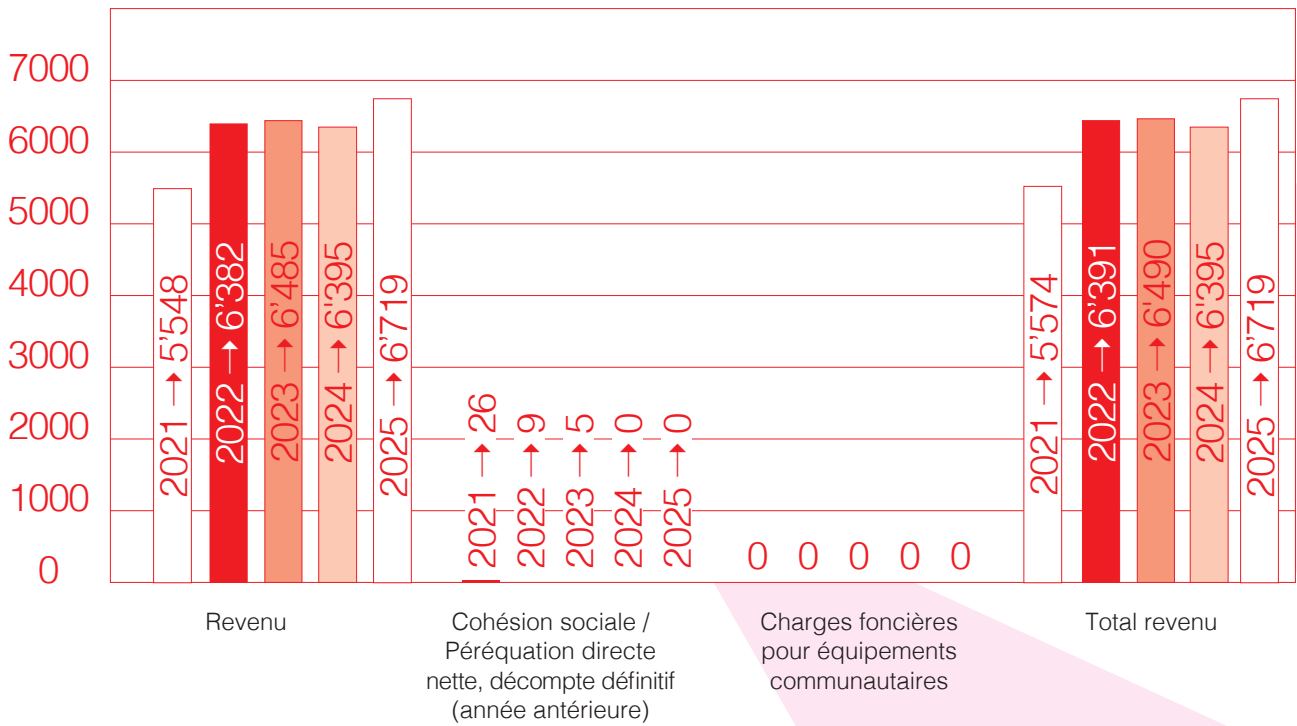
Section	2
Dicastère	Finances
Municipal responsable	M. Georges Cherix, Syndic
Suppléants	M ^{me} Nicole Cattano
<p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou à l'aide du code QR.</p>	

1. Finances

Les comptes 2025 présentent un excédent de produit de CHF 11'768.89, suite à la décision d'une attribution au fonds de réserve générale de CHF 420'000.00, alors qu'une perte de CHF 493'114.00.00 était prévue au budget.

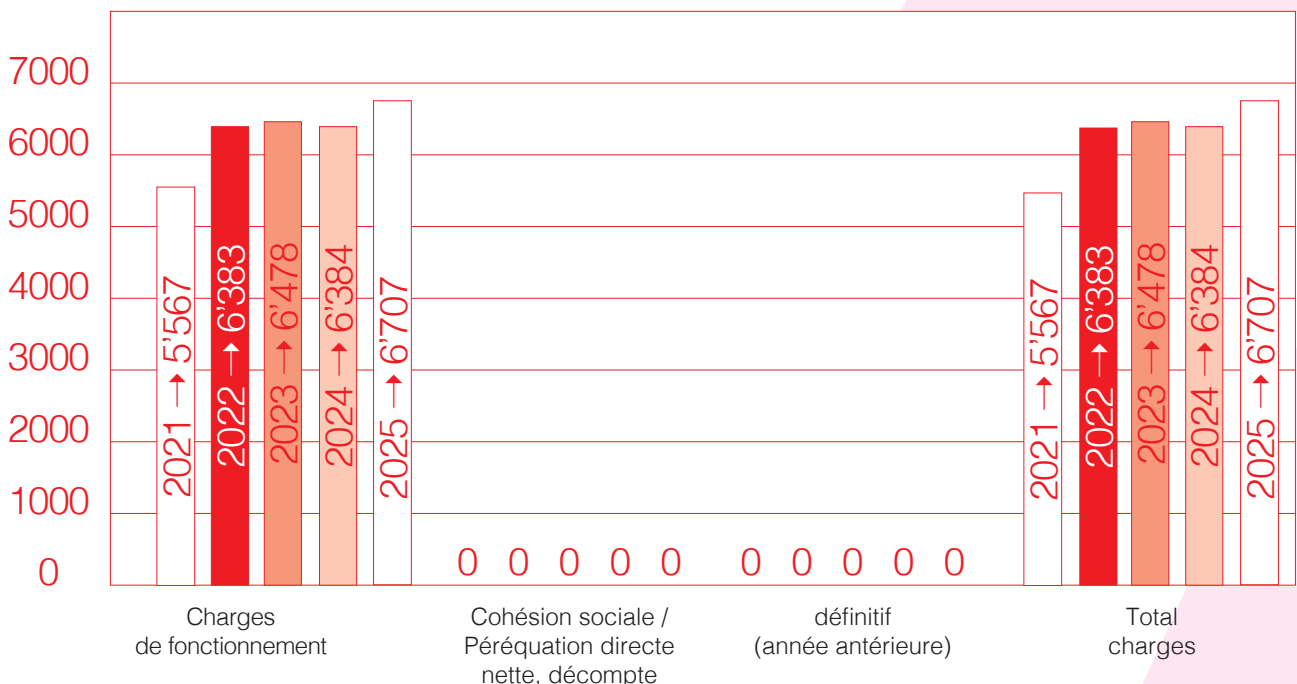
Revenu

KCHF

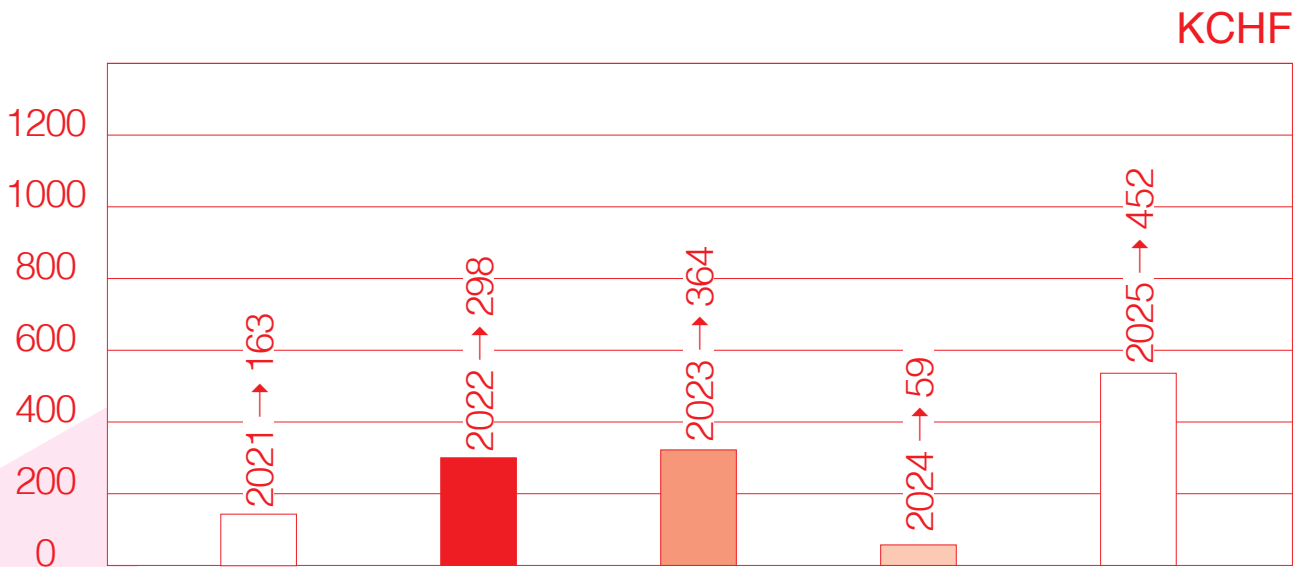


Charges

KCHF

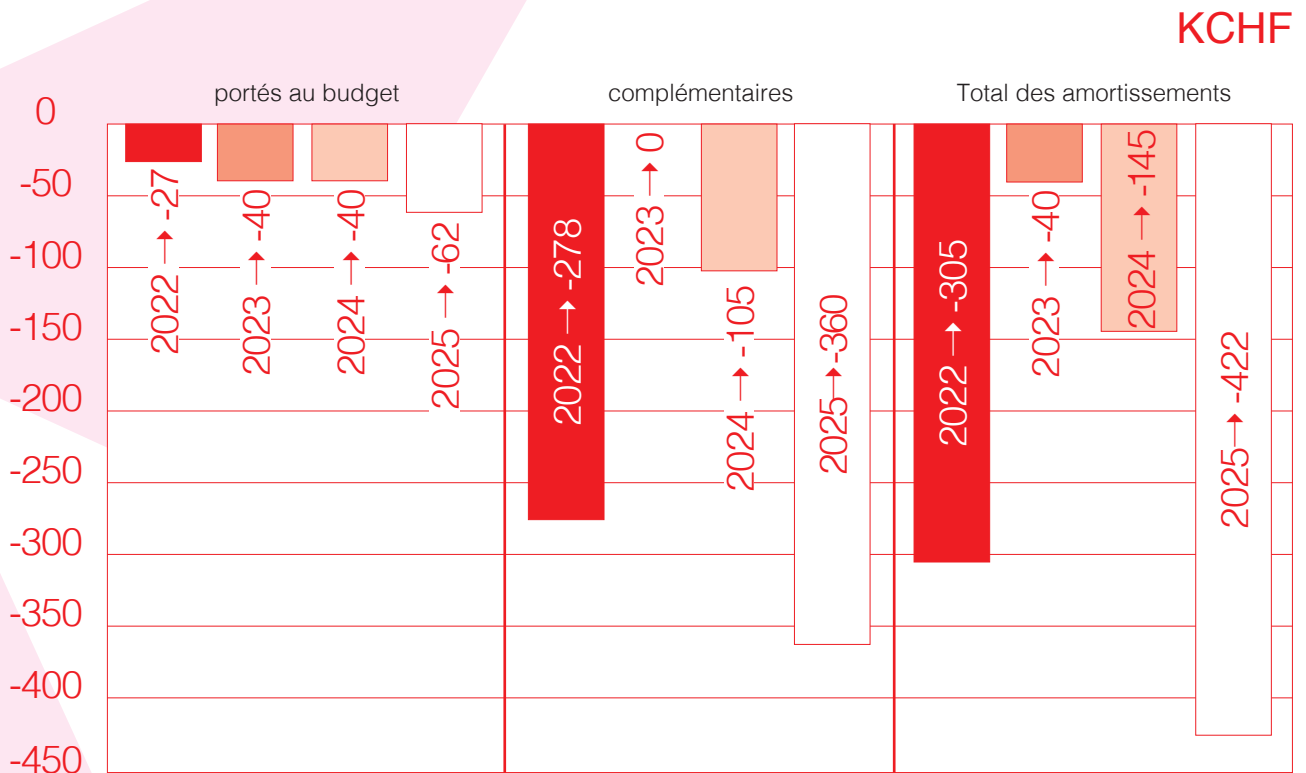


Marge d'autofinancement



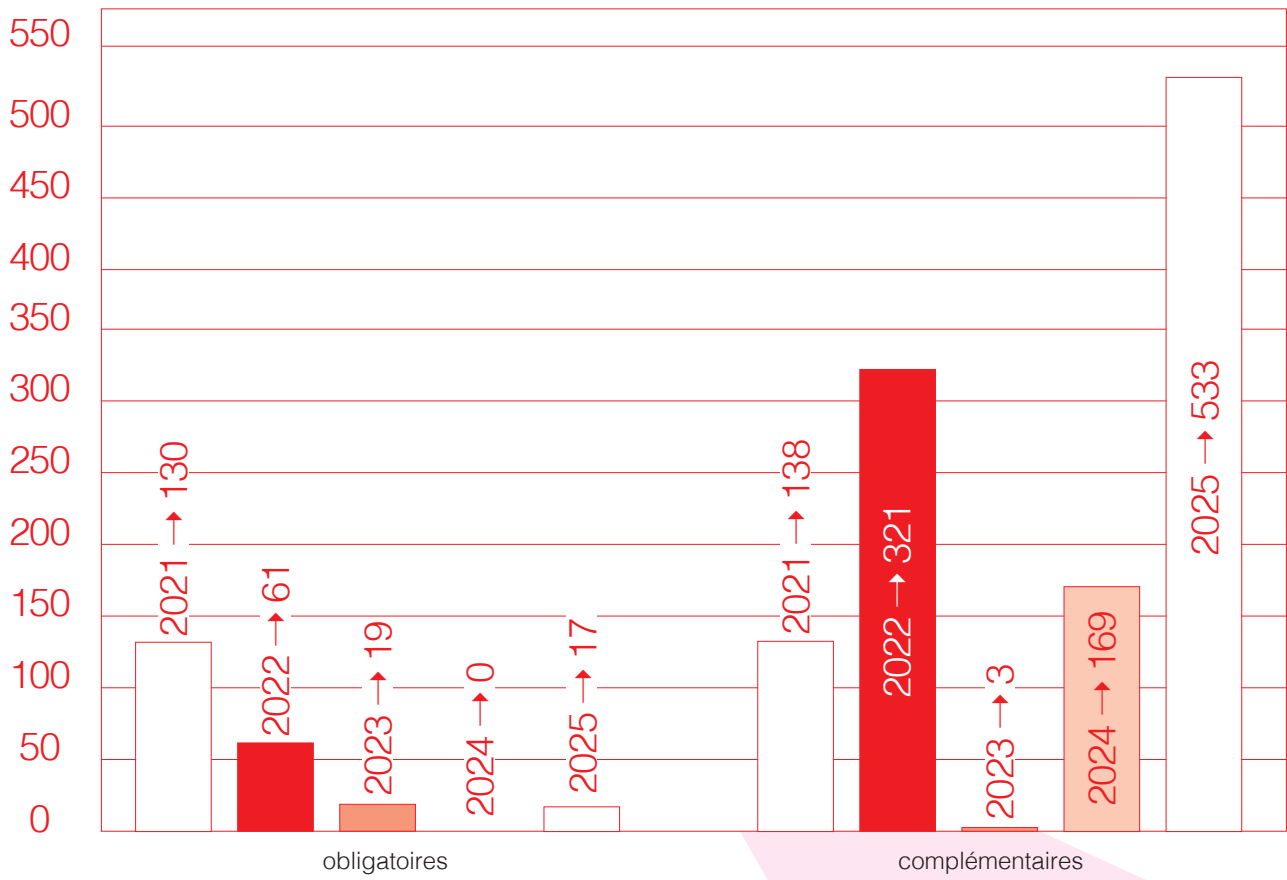
Le total net des charges péréquatives et sociales de 2024, basé sur le décompte provisoire, s'élève à CHF 2'301'825.00 et représente 52.15 % des revenus fiscaux ou CHF 2'410.30 par habitant. Pour 2023, les charges péréquatives et sociales, basées sur le décompte définitif, s'élevait à CHF 2'105'010.00 et représentait 47.08% des revenus fiscaux ou 2'147.95 par habitant.

Amortissements



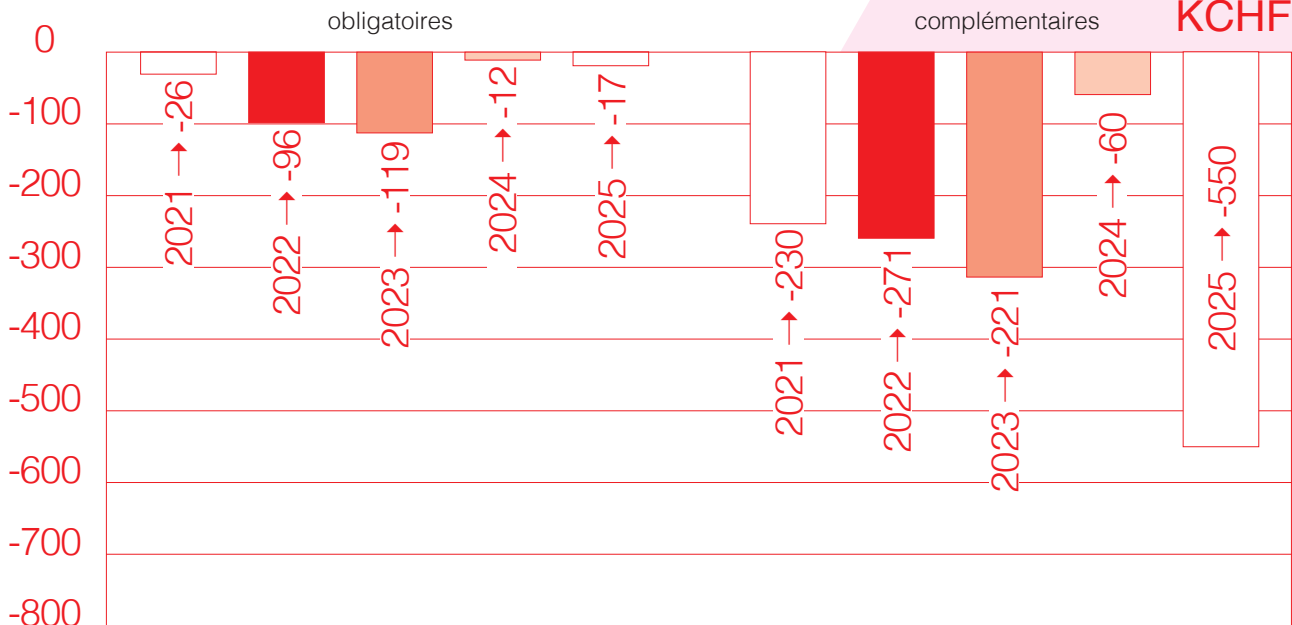
Prélèvements aux réserves

KCHF



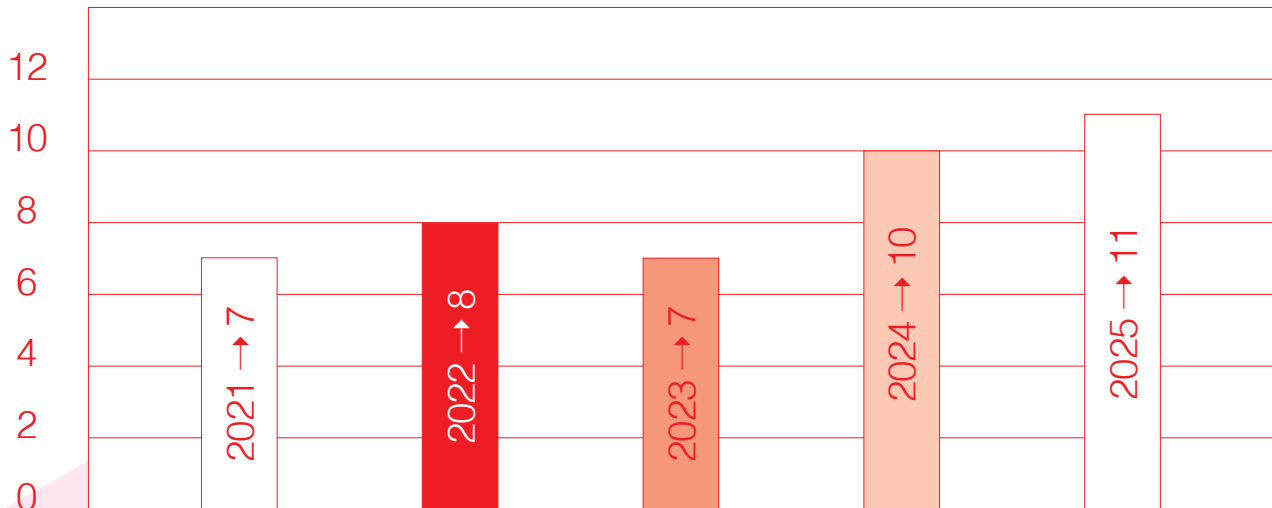
Attributions aux réserves

KCHF



Résultat net

KCHF



La situation financière de notre commune reste saine

Soutiens et dons

	CHF
Bellenberg, musée suisse en plein air, don	120.00
Encre et Plomb, don	50.00
Théâtre Kléber-Méleau, subvention	7'824.00
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud Région les Chamberonnes, don	200.00
Paroisse protestante, don pour l'organisation de la fête de 50 ans de la chapelle	2'500.00
Venoge People, don	200.00
ZIGZAG, soutien financier	980.00
Ass. Ecole de Cirque (2 enfants)	100.00
Bobst Mex S.A., prix mérite apprenti - fin d'apprentissage	500.00
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	70.00
Prix Wakker, soutien au projet Distinction de l'Ouest 2026	236.95
CSM Centre Sportif Malley, participation au budget selon déficit	16'4131.00
Forward Morges Hockey Club, subvention 2 enfants	100.00
Judo Jujitsu Club Bussigny (1 enfant)	50.00
Renens-Natation, subvention 7 enfants (CHF 50.00 par enfant)	350.00
FSG Morges, subvention 2 enfants	100.00
Judo Renens Club (1 enfant)	50.00
Handball Crissier (1 enfant)	50.00
La Lanterne Magique saison 2024-2025, subvention	400.00
Sociétés locales	
Cercles des loisirs, subvention	1'500.00
VSC Events, subvention	1'500.00
VSC Gym, subvention	1'500.00
Harmonie du Pontet, subvention	5'730.00
Morges-natation, subvention 1 enfant	50.00
Renens Basket, subvention 1 enfant	50.00
Commune de Bettens, location stand de tir 2025	800.00
Fondation IPT, don	150.00

Français en jeu, subvention	672.10
Astrame fondation	100.00

8 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un vélo électrique pour un total de CHF 2'194.65.

32 personnes ont bénéficié de la subvention pour l'achat d'un abonnement de transports publics pour un total de CHF 3'200.00 et 32 subventions pour l'abonnement demi-tarif ont été octroyées pour un montant de 960.00.



Domaines et bâtiments

3

Rapport de gestion de l'année 2025

Section	3	
Dicastère	Domaines et bâtiments	
Municipaux responsables	M. Vincenzo Camuglia M. Frédéric Strittmatter	
Suppléants	M. Georges Cherix, Syndic M. Nicola Cassetta	
Association liée et responsable		
Groupement forestier du triage 185	F. Strittmatter	
<p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou à l'aide du code QR.</p>		

1. Principaux équipements et travaux effectués en 2025

Refuge

- Entretien courant

Complexe scolaire

- Entretien courant
- Etude agrandissement

Bâtiment de service

- Entretien courant

Chapelle

- Entretien courant

Fontaine couverte

- Entretien courant

Cimetière

- Travaux de réaménagement et d'entretien courant

Maison de Commune et Ancienne laiterie

- Travaux de rénovation de ces deux bâtiments

Routes

- Entretien courant



Travaux d'excavation de l'Ancienne laiterie

2. Forêt - Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge

En date du samedi 28 mars 2025 la manifestation, désormais traditionnelle, de la mise de bois, liée au Coup de balai, a eu lieu autour du refuge du Trésy II à Villars-Sainte-Croix.

La nécessité du « Coup de balai » se fait de plus en plus sentir. Les incivilités devenant plus fréquentes, et ce à notre plus grand regret, un immense merci chaleureux à tous ceux qui montrent l'exemple aux plus jeunes.

En 2025, la mise de bois, nouvelle formule, a rencontré un succès certain. En effet, la vente, non seulement de stères standards, mais encore de sacs de bûches de 25 respectivement 33 centimètres, prêtes à l'emploi de différentes longueurs, a répondu aux attentes de toutes les personnes présentes.

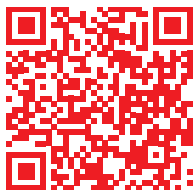
Tant est si bien que certains d'entre eux jouèrent le jeu des enchères pour le « sport et le panache ». Le bénéfice a été versé au profit de l'association ARFEC - Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer.

Cette formule sera renouvelée

Informations complémentaires disponibles :

- Dans le rapport de gestion de l'association :

<https://villars-sainte-croix.ch/officiel/preavis/preavis-2026/>



Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.



Travaux

4

Rapport de gestion de l'année 2025

Section	4	
Dicastère	Travaux	
Municipaux responsables	M. Georges Cherix, Syndic M. Vincenzo Camuglia M. Nicola Cassetta	
Suppléants	M ^{me} Nicole Cattano M. Georges Cherix, Syndic M. Vincenzo Camuglia	
Associations liées et responsable		
Stratégie Développement Ouest Lausannois – SDOL	G. Cherix	
Déchetterie intercommunale	N. Cassetta	
Responsables de la gestion des déchets de l'Ouest lausannois	N. Cassetta	
Recyclo	N. Cassetta	
Valorsa	N. Cassetta	

1. Urbanisme

Nombre de permis de construire délivrés	=>	13
Photovoltaïques	=>	07
Pompes à chaleur air-eau et géothermiques	=>	05

Plan d'Affectation pour la densification de la Zone Industrielle

Le projet de densification de la Zone Industrielle a été mis à l'enquête publique du 25 mai au 24 juin 2024. Il y a eu 2 oppositions qui ont été levées par le Conseil général du 12 décembre 2024.

De retour au canton ce dernier s'est aperçu qu'une directive obligatoire n'avait pas été intégrée au préavis. De ce fait le préavis a dû repasser le 29 janvier 2026.

Les oppositions ont été à nouveau levées et le dossier est reparti au Canton. Une réponse du Canton est attendue pour le premier semestre de 2026.

2. Stratégie de Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) est l'entité chargée de coordonner le développement urbain du district, de planifier des projets intercommunaux, de défendre les intérêts des Communes et de faciliter la collaboration entre elles et avec leurs partenaires. Ses domaines d'action couvrent l'urbanisme, la mobilité, le paysage, l'environnement et l'énergie, le logement et les activités, ainsi que le patrimoine et l'identité régionale. Elle intervient sur délégation des Communes.

Une étude a été réalisée en 2025 pour permettre à l'ouest lausannois d'avoir un guichet cartographique qui regroupera l'ensemble de l'information territoriale à l'échelle des 8 communes du district. Nous aurons une vue d'ensemble uniformisée d'une quinzaine de thématiques et une multitude de couches affichables.

Carto-Ouest, c'est le nom du nouveau guichet cartographique de l'Ouest lausannois. L'outil a été développé sur la plateforme « geocommunes » qu'utilisent déjà plusieurs Communes de l'ouest lausannois et du canton. Au gré des années et des besoins, il pourra évoluer avec l'ajout de nouvelles couches ou de nouvelles fonctionnalités.

Bien qu'englobant tout le district, Carto-Ouest est alimenté indépendamment par chaque commune qui a le contrôle complet sur les informations qu'elle y publie. Le géoportail de l'Ouest lausannois a été formé avec les données qui préexistaient et qui varient selon les communes.

Il sera disponible sur notre site en juin 2026.

Le rapport de gestion complet du SDOL n'étant pas publié ici, vous trouverez les informations relatives à cette entité sur :

Le site de l'association : <https://ouest-lausannois.ch/>

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.



3. Déchets

La Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, la Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être incinérées.

En 2025, la Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Les enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets auein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

Bilan chiffré 2025 :

Chiffres 2025	en tonnes facturées par Valorsa	Destination	Valorisation
Ordures ménagères	26'772	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	2'401	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets industriels	5'970	TRIDEL	Chaleur/électricité
Boues d'épuration	6'802	Incinérateur de Epura	Chaleur/électricité
Verre	4'080	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
OREA, appareils électriques	382	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts / incinération
Déchets spéciaux des ménages	273	CRIDEC	Traitement physico-chimique / incinération
Déchets carnés	855	GZM	Energie

D'autre part, la Municipalité utilise le centre de VALORSA à Penthaz, pour les filières de travaux, gestion du verre, du bois, des déchets électriques et des déchets spéciaux. La rétrocession du verre, qui est coordonnée par VALORSA, a rapporté CHF 2'063.00.

En 2025, la Commune a reçu la visite de VALORSA qui a pu nous conseiller et nous informer sur les bonnes pratiques en déchetterie, notamment sur la conformité de la collecte, du stockage et du conditionnement des déchets spéciaux des ménages (DSM).

Le municipal et l'employé communal ont pu participer au mois de mars à un cours de formation chez CRIDEC sur la gestion des déchets spéciaux (DSM) et ont participé aux rencontres organisées par VALORSA pour s'informer des évolutions réglementaires et actualités du secteur des déchets.

La Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept chaque trimestre. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la Commune. Il est de l'ordre de CHF 360.- par tonne.

Afin de sensibiliser la population au « littering » (déchets sauvages), la Commune a organisé au mois de mars un Coup de balai. Les participants ont pu sillonner le territoire communal afin de ramasser les déchets sauvages.

En 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCL, validant la population des Communes vaudoises au 31 décembre 2019. Notre Municipalité détient dorénavant 39 actions de CHF 800.- sur un capital-actions de CHF 6'800'000.- entièrement libéré

4. Déchèterie intercommunale

Emplacement : Route de Crissier 10 à Bussigny.

Accès sur présentation d'une carte, à demander auprès de l'Office de la population.

Informations importantes : Le coût par passage en 2025 est de CHF 16.91 pour la Commune.

Villars-Sainte-Croix	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de clients (passages)	1194	1131	1203	1550	1722
Nombre d'habitants	952	958	978	980	955
Coût pour la Commune en CHF	27'096	24'733	25'710	28'067	29'187
Coût par habitant	28.46	25.82	26.29	29.64	30.56
Coût par passage	23.08	22.37	21.40	17.98	16.91

5. Éco point

L'éco-point communal permet la collecte séparée de plusieurs types de déchets recyclables, notamment les bouteilles en PET, les capsules de café en aluminium, le fer-blanc, l'aluminium, ainsi que les textiles et les chaussures.

Toutefois, il a été constaté un manque de rigueur dans le tri des capsules de café, celles-ci étant régulièrement mélangées avec le fer-blanc. Afin d'améliorer la qualité du tri et de garantir un recyclage conforme, le conteneur destiné aux capsules de café a été modifié, de manière à éviter tout mélange avec les boîtes de conserve.

6. Recyclo

Un nouveau format du calendrier « Recyclo » a été élaboré par la Municipalité, afin d'en améliorer la lisibilité.

PET-RECYCLING SCHWEIZ 

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX
1029 VILLARS-STE-CROIX

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

2020 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2025. Ces quelques 73326 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:

-  **ENVIRON 5353 KILOGRAMMES DE GAZ À EFFET DE SERRE**
-  **ENVIRON 1444 LITRES DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!

Jean-Claude Würmli
Directeur

 PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

Adress-ID 19681

**Instruction
publique,
jeunesse, culture
et églises**



Rapport de gestion de l'année 2025

Section	5	
Dicastère	Instruction publique et cultes	
Municipaux responsables	M ^{me} Nicole Cattano M. Nicola Cassetta	
Suppléants	M. Frédéric Strittmatter M. Vincenzo Camuglia	
Associations liées et responsable		
Établissement primaire et secondaire Bussigny et VSC	N. Cattano	
Conférence des Municipaux des Ecoles de l'Ouest lausannois	N. Cattano	
Orientation Scolaire et Professionnelle – OCOSP	N. Cattano	
Conseil d'établissement scolaire	N. Cattano	
Paroisse protestante Bussigny – Villars-Sainte-Croix Les Chamberonnes	N. Cassetta	
Paroisse catholique Saint-Pierre Bussigny, Villars-Sainte-Croix, Mex, Vuflens-la-Ville	N. Cassetta	
<p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou à l'aide du code QR.</p>		

Instruction publique, jeunesse, culture et églises

1. Cultes

Au vu du grand succès rencontré par la cérémonie oecuménique du Vendredi Saint, la Municipalité a souhaité reconduire cette célébration en 2025.

2. Écoles

Extrait du mot du Directeur des écoles, M. Arnaud Aguet :

« Avec un effectif ayant dépassé les 1600 élèves, l'établissement poursuit en 2025 une croissance rapide et soutenue. Cette évolution démographique exerce une pression constante sur l'ensemble des structures scolaires et nécessite une adaptation permanente des dispositifs existants. Les impacts se font sentir à tous les niveaux : planification des classes, organisation des cycles, gestion des transitions entre degrés et coordination des équipes. Les mouvements d'élèves, plus nombreux et parfois plus complexes, requièrent une anticipation accrue et une collaboration renforcée entre les différents acteurs de l'établissement. Si cette croissance constitue une richesse en termes de diversité et de dynamisme, elle impose également une belle agilité aux équipes afin de préserver la cohérence des parcours scolaires et la qualité de l'encadrement proposé aux élèves. »

En 2025, l'établissement scolaire primaire et secondaire de Bussigny/Villars-Ste-Croix a accueilli 1610 élèves.

- 1192 élèves de primaire (1 à 8 P) répartis dans 61 classes
- 418 élèves de secondaire (9 à 11 S) répartis dans 23 classes

Villars-Ste-Croix compte 115 élèves, 83 en primaire et 32 en secondaire.

Le collège de Villars-Ste-Croix est doté de 5 classes, allant de la 1P à la 6P, ainsi que d'une salle de couture et de deux salles de dégagement.

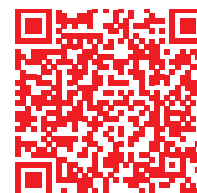
En 2025, ce sont 88 élèves, dont 58 habitant Villars-Ste-Croix et 30 provenant de Bussigny, qui sont accueillis dans l'établissement du village.

Dans le cadre de l'Entente intercommunale, des rencontres ont lieu avec la Commune de Bussigny et le Directeur de l'établissement, afin de valider les comptes et les budgets, d'échanger sur diverses préoccupations de la vie scolaire, et notamment sur la faisabilité de transporter les élèves de Villars-Ste-Croix, dès la 7P enclassés à Bussigny, par la future nouvelle ligne TL 35.

Suite à l'acceptation du préavis y relatif, le projet d'agrandissement du collège, en remplacement des portacabines provisoires, se poursuit.

La gestion financière de l'entente scolaire est assurée par la bourse de Bussigny. Dans les comptes et budgets figurent non seulement les locations des salles de classe mais aussi les camps scolaires et extra-scolaires, les dépenses du conseil d'établissement, les réfectoires de Bussigny, les devoirs surveillés et les transports scolaires.

La Municipalité a participé aux promotions de fin d'année scolaire ainsi qu'à l'apéritif d'automne qui s'en est suivi, en compagnie des Municipaux de Bussigny, de la direction des écoles et des enseignants.

Bibliothèque scolaire :**Informations complémentaires disponibles :
Dans le rapport de gestion de la commune de Bussigny :****Transports scolaires**

Bussigny a la charge de l'organisation des transports scolaires. Les trajets fonctionnent toujours avec deux bus, soit un de 43 places et un de 26 places.

64 élèves de Villars-Ste-Croix sont déplacés à Bussigny et 24 élèves de primaire de Bussigny sont montés à Villars-Ste-Croix pour compléter les classes. Il faut ajouter à cela 27 enfants enclassés à Villars-Ste-Croix qui sont transportés vers les structures d'accueil de Bussivillage.

NB : à noter que des différences du nombre d'élèves s'expliquent par un décompte parfois au 31.12.25, parfois à l'année scolaire.

Réfectoires

Les Communes de Villars-Ste-Croix et Bussigny ont à charge d'organiser des réfectoires pour accueillir les élèves entre la 5P et 8P. Actuellement, deux réfectoires sont à disposition à Bussigny, un au Raisin et l'autre dans le nouveau collège Agora.

La fréquentation des réfectoires a connu une hausse significative en 2025, atteignant désormais 168 enfants inscrits dont 23 de Villars-Ste-Croix.

Camps

Des camps d'été, de Pâques et d'automne sont organisés par Bussigny pour les écoliers de l'établissement scolaire. Les camps d'été ont compté 162 enfants inscrits, dont 13 de Villars-Ste-Croix, 47 inscrits à Pâques (0 de Villars-Ste-Croix) et 52 enfants inscrits (1 de Villars-Ste-Croix) en automne.

Pour la deuxième année consécutive, un centre aéré (camp à la journée, les enfants rentrant à domicile en fin de journée), dédié aux enfants de 5 à 12 ans, a été organisé à Villars-Ste-Croix, ce projet ayant été reconduit par le canton en faveur des petites communes. En collaboration et animé par les moniteurs de MJSR (Ma Jeunesse Suisse Romande), cette semaine s'est déroulée du 20 au 24 octobre. Des activités ont été axées sur le thème d'Halloween. Le centre aéré a accueilli 6 enfants.

Le canton reconduisant à nouveau ce projet, la Commune s'est déjà inscrite pour 2026, mais sur les vacances d'été, soit du 10 au 14 août 2026, avec un thème sur les Olympiades d'été.

CMEOL (Conférence des Municipaux des École de l'Ouest Lausannois)

Les Municipaux des écoles de l'Ouest lausannois se sont rencontrés à deux reprises au sein de la CMEOL, dont une séance avec les directeurs et directrices des établissements de l'Ouest lausannois. La problématique de la croissance démographique et du nombre d'élèves toujours grandissant dans les établissements de l'Ouest lausannois est resté une préoccupation majeure. Il a également été question, notamment, de l'organisation et financement des camps scolaires et du gymnase en 4 ans. La présidence a été assurée par la Commune de Villars-Ste-Croix et, dès le 1^{er} juillet 2025, par la Commune de Bussigny.

OCOSP (Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle)

Aucune rencontre n'a eu lieu en 2025.

L'OCOSP est lié aux 21 communes de la région centre, dont Villars-Ste-Croix. Ces communes prennent en charge :

- les dépenses immobilières
- l'équipement en mobilier des locaux de consultation situés à Lausanne, Prilly et Renens

Conseil d'Établissement

Le Conseil d'Établissement (CET) est constitué à parts égales de représentants des autorités, de l'école, des parents d'élèves et des organisations concernées par la vie de l'établissement. Quatre représentants y siègent pour chacun des quarts. Il s'est réuni à 4 reprises en 2025.

Les principaux thèmes abordés et présentations ont porté sur

- la croissance des écoles de Bussigny avec la construction du nouveau collège de Vuette
- l'aménagement des préaux scolaires
- l'accord sur deux demi-journées de congé pour les élèves (le mercredi matin avant l'Ascension et le vendredi après-midi avant les vacances d'été)
- Les dispositions socio-éducatifs
- Les sorties scolaires et piscine

Devoirs surveillés

Ils se déroulent sur les sites scolaires de Bussigny. Il est à relever que 136 élèves étaient inscrits à la rentrée 2025, dont 6 de Villars-Ste-Croix, répartis de la manière suivante :

- 79 élèves de 4^e à 6^e année
- 44 élèves de 7^e à 8^e année
- 13 élèves de 9^e année

PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire), région crénol (couronne région Ouest-Lausannois)

Aucune rencontre n'a été organisée en 2025. La validation des comptes et budgets s'est effectuée par voie électronique.

Police



Rapport de gestion de l'année 2025

Section	6	
Dicastère	Police	
Municipal responsable	M. Frédéric Strittmatter	
Suppléants	M. Nicola Cassetta	
Associations liées et responsable		
Police de l'Ouest lausannois – POL	F. Strittmatter	
Service de Défense Incendie et de Secours – SDIS Sorge	F. Strittmatter	
Organisation Régionale de la Protection Civile Région Ouest lausannois – ORPC ROL	F. Strittmatter	
<p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou à l'aide du code QR.</p>		

1. Police ouest lausannois

L'exercice 2025, s'est déroulé sous le signe de l'harmonie et de l'efficacité. Le Commandant, toujours efficace, poursuit, avec le soutien du CoDir l'organisation structurée de la POL.

L'analyse de la situation, dont vous voyez une synthèse ci-dessous, montrent un accroissement de travail significatif. Le rapport de la POL sera encore plus explicite. Néanmoins, nous pouvons déjà calculer des pourcentages importants entre 2024 et 2025 en fonction d'un échantillonnage significatif.

Approches en résolution de problème (ARP) (jusqu'au 31.12.2025)	Totaux
Nombre total d'ARP	269
Plaintes évitées	32

ARP par Commune	Totaux
Bussigny	72
Chavannes	45
Ecublens	83
St-Sulpice	34
Villars-Sainte-Croix	12

Activités (jusqu'au 31.12.2025)	Totaux
Amendes d'ordre	439
Rapports	677
Réquisitions	5

Rapports par typologie	Totaux
Plaintes	657
Minitère public (MP)	2
Préfecture (PREF)	3
Tribunal des mineurs (TM)	0
Commission de police (CP)	4
Service des automobiles (SAN)	1
Autre	11

TOTAUX (jusqu'au 31.12.2025)	Totaux
Amendes d'ordre	31'774
Rapports	290
Séquestre de plaques	235
Pose de sabot	21
Mise en fourrière	4
Textura (Cycles)	9
ARP	15

UTerr 2 - Synthèse 2025

Indicateur	2024	2025	Evolution
ARP - Policier	172 cas	269 cas	+ 56.4 %
ARP - ASP (assitant sécurité publique)	4 cas	15 cas	+ 275 %
Rapports avec plaintes	582	675	+ 15.98 %
Plaintes déposées	553	657	+ 18.81 %
Plaintes évitées	12	32	+ 166.67 %
Vol essence	8	20	+ 150 %
Réquisitions	7	10	+ 42.86 %
Séquestres de plaques	171	235	+ 37.43 %
Amendes d'ordre (AO)			
Par les ASP	27'998	31'774	+ 13.49 %
Par les policiers	488	439	- 10.04 %
Dénonciations par les ASP	288	290	+ 0.69 %

Villars-Sainte-Croix - Synthèse 2025

Indicateur	2024	2025	Evolution
ARP - Policier	10 cas	12 cas	+ 20 %

ARP: approche en résolution de problème

Il est à relever, en particulier que le nombre d'interventions des patrouilles croît fortement, souvent pour des incivilités, des problèmes de violence familiale, sans compter les interventions dues au bruit etc...

Cela a pour corollaire un accroissement des missions, voire à terme à devoir penser à plus de personnel. Pour mémoire, la POL est l'organisation intercommunale du Canton de Vaud qui a le moins de membres du personnel par habitant, et de loin !

Quant au rapport global 2025, relatif aux activités réelles et financières, Monsieur Jean-François Clément, Syndic de Renens et Président du CoDir, a bien résumé la situation dans l'avant-propos du rapport de gestion de la POL.

A l'instar des années précédentes, les informations complémentaires, ainsi que l'accès dudit rapport, seront disponibles, après approbation de ce dernier par le prochain Conseil Intercommunal de la POL.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :** <https://www.polouest.ch/>
- **Dans le rapport de gestion de l'association :**
<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>



Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.

2. Défense contre l'incendie – SDIS Sorge

La présidence du SDIS-Sorge durant l'exercice 2025, a été assuré par Monsieur Maxime STERN, Municipal à Crissier.

Les séances de la commission du feu se sont déroulées efficacement tant à Bussigny et Crissier et ce de manière toujours constructive.

Deux sujets sont à relever, en particulier :

1. Les premières conclusions de la réalisation pratique de la procédure Vidis.

Pour mémoire, celle-ci prévoit l'intervention du service du feu de la Commune de Lausanne, durant les heures ouvrables afin, entre autres, d'accroître l'efficacité des interventions durant les heures où rejoindre sa caserne peut être plus difficile, en fonction des problèmes de densité de circulation et de disponibilité, par les employeurs de nos miliciens. Cependant, le système éprouvé reprend ses droits les nuits et les jours fériés. Notre SDIS Sorge intervient comme précédemment et peut, selon les besoins apporter son aide et soutien, sous les ordres de Lausanne en fonction des besoins. Seul dans le district de l'Ouest Lausannois, le SDIS Sorge a accepté cette collaboration. Semble-t-il d'autres pourraient y adhérer prochainement. Pour notre part, cette façon de travailler s'est montrée aussi efficace que bénéfique à chaque partenaire.

Le dossier de la nouvelle caserne de la Colice avance rapidement. La phase « permis de construire » est engagée. Aucune opposition ne se présente, les travaux pourraient débuter rapidement. Il serait alors raisonnable d'envisager une entrée en fonction durant l'année 2027.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :** <https://www.sdis-sorge.ch/>
- **Dans le rapport de gestion de l'association :**
<https://www.sdis-sorge.ch/>



Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.

3. Organisation Régionale de la protection Civil Région Ouest lausannois (ORPC-ROL)

Points marquants de 2025 au sein de l'ORPC ROL

Les missions habituelles ont été remplies avec méthode et brio, tant par les professionnels que par les astreints. Voici quelques faits marquants :

- **Aide à la circulation :** Des aides ont été fournies aux collègues des autres corps pour la gestion de la circulation lors d'accidents sur les axes autoroutiers proches de chez nous.
- **Fête Fédérale de Gymnastique :** Lors de cette belle manifestation, nos forces d'intervention ont été mises à fortes contribution. Pour mémoire, la dernière édition de cette manifestation avait eu lieu à Ausanne en 1951 et en Suisse Romande en 1978. On comprend l'importance de cette édition !
- **Lors de la journée des « feux bleus » :** Même si la couleur n'est pas identique, l'ORPC s'est distinguée par sa présence.

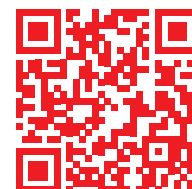
Événements internes

- **Rapport bataillonnaire annuel :** Le rapport bataillonnaire annuel s'est tenu le mardi 6 mai 2025 à Bussigny. Le prochain rapport du bataillon aura lieu le 12 mai 2026 à la salle polyvalente de Villars Ste Croix.
- **Tetris :** Privilégiant et de très loin une solution proche des habitants, l'ensemble des présidents, moins une voix, ont voté en faveur du maintien de la situation actuelle, au détriment du projet TETRIS. En effet, le Canton préconisait une centralisation des ressources, ce qui, aux yeux des différentes ORPC, aurait été préjudiciable à leur fonctionnement régional.
- **Projet à venir et convention entre ROL et LDT :** Dans la perspective d'une mise en commun de certaines ressources, Lausanne District et la Région Ouest Lausannois ont choisi d'unir leurs efforts afin d'optimiser des compétences spécifiques. Cette collaboration permet, aussi bien d'assurer une qualité de prestations durable et vérifiable dans le temps, que d'économiser des ressources dans la durée.
- **Remerciements à la volée 2021–2026 :** Nos remerciements vont au CODIR, à la commission de gestion ainsi qu'au Conseil intercommunal. Certains membres ne se représenteront pas ou ne seront pas réélus. Nous les remercions d'ores et déjà pour ces cinq années riches en engagement et en émotions. Lors du rapport bataillonnaire, une place importante sera consacrée aux remerciements adressés à chaque acteur de cette législature arrivant à son terme.
- **Remerciements à Madame Pan :** Nous avons appris que Madame Béatriz Pan, fidèle collaboratrice, a fait valoir son droit à la retraite au 30 juin 2025. Nous lui adressons nos sincères félicitations et la remercions chaleureusement pour ses seize années de service au sein de notre ORPC.

Soutenons ensemble les actions de l'ORPC Région Ouest lausannois, de ses professionnels, de ses cadres et de ses astreints.

Informations complémentaires disponibles :

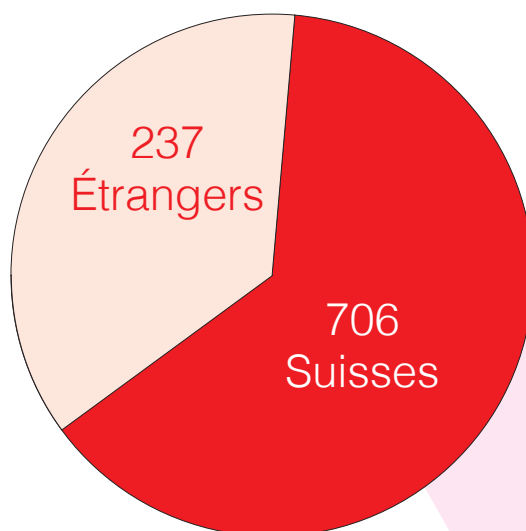
- Sur le site de l'association : <https://www.pcirol.ch/>
- Dans le rapport de gestion de l'association : <https://www.pcirol.ch/liens>



Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des dits rapports.

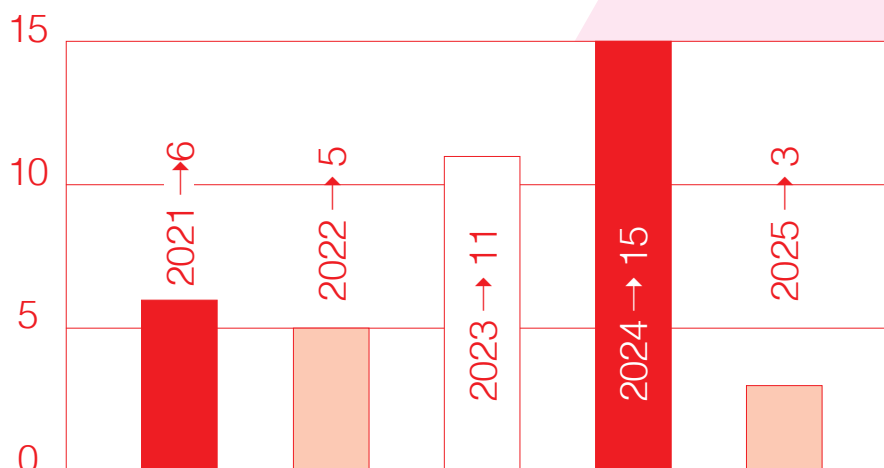
4. Contrôle de l'habitant – Office de la population

Population
943 habitants inscrits au 31 décembre 2025

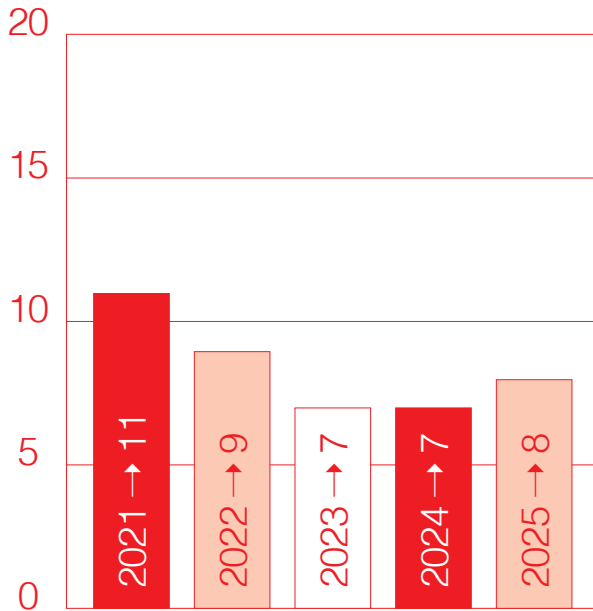


Source des données : Statistique vaud

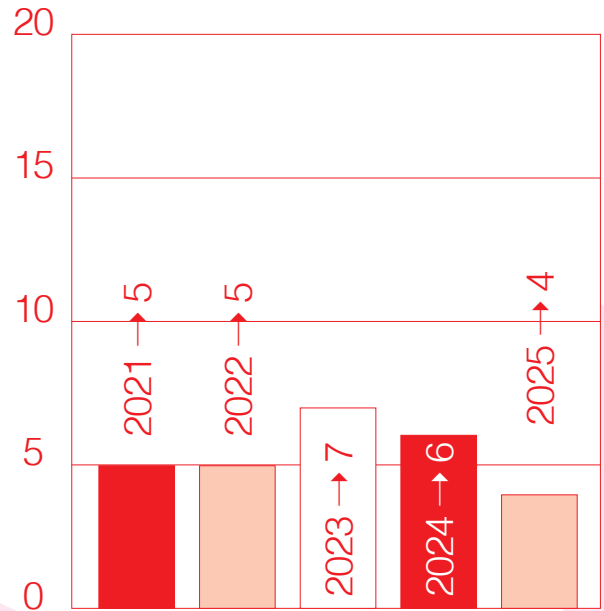
Naturalisations



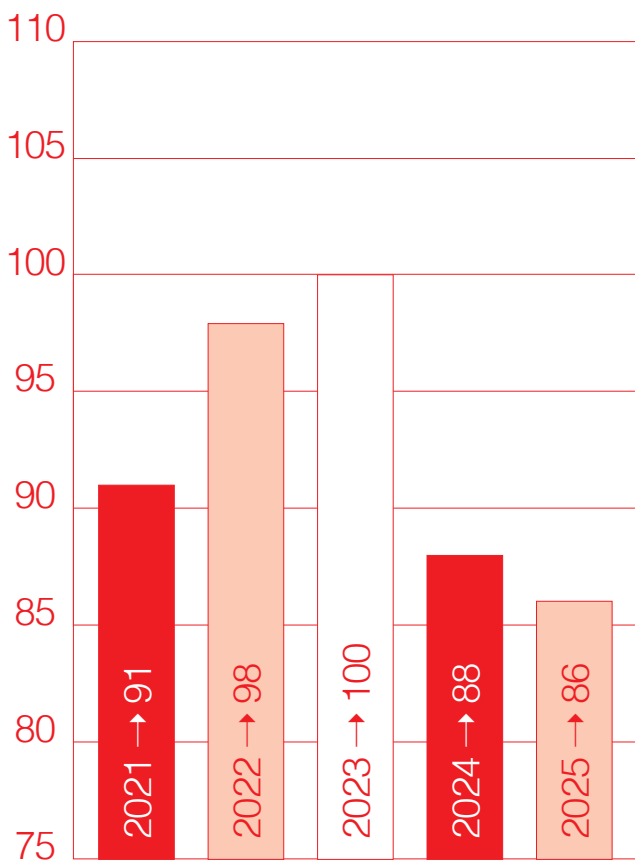
Naissances



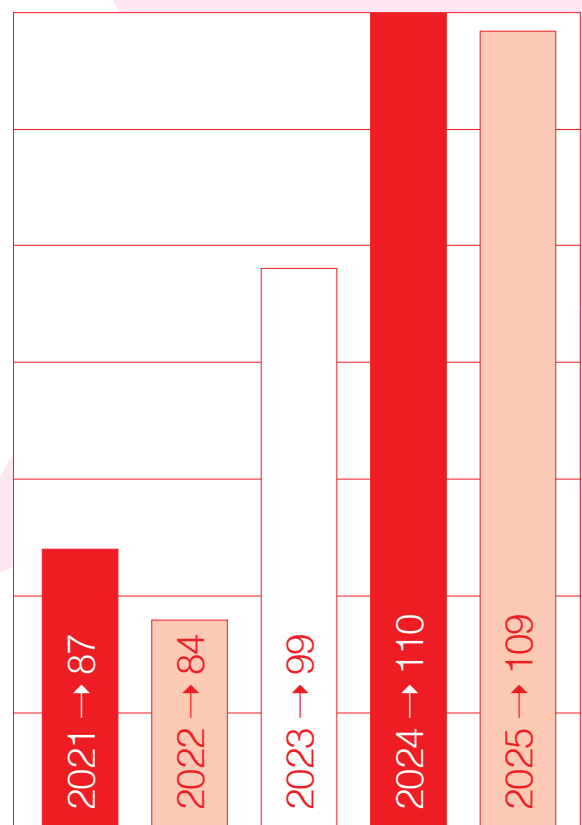
Décès



Arrivée

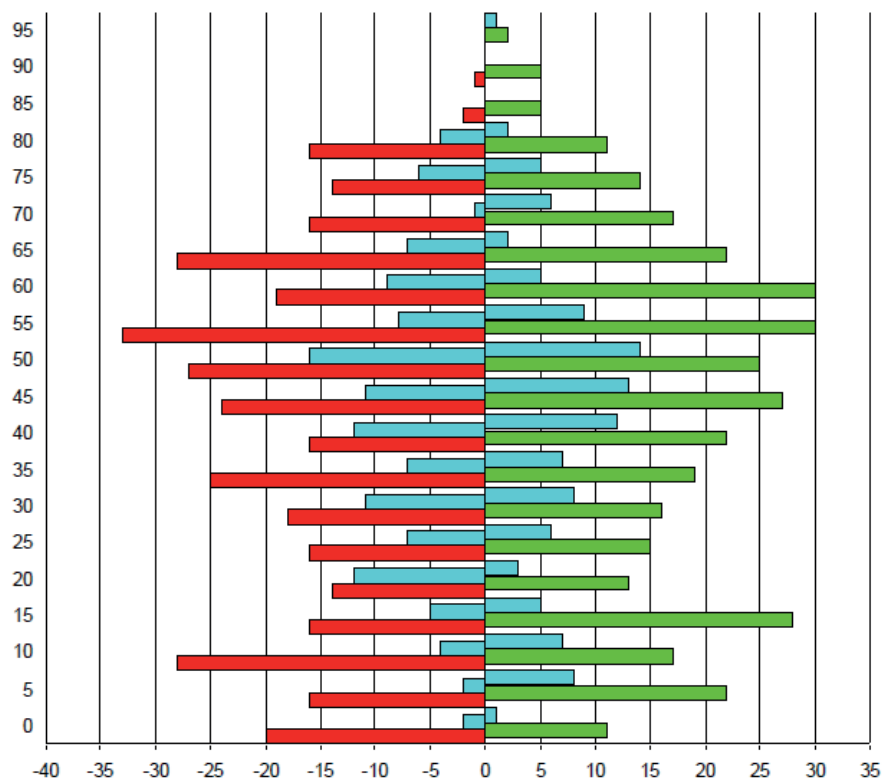


Départs



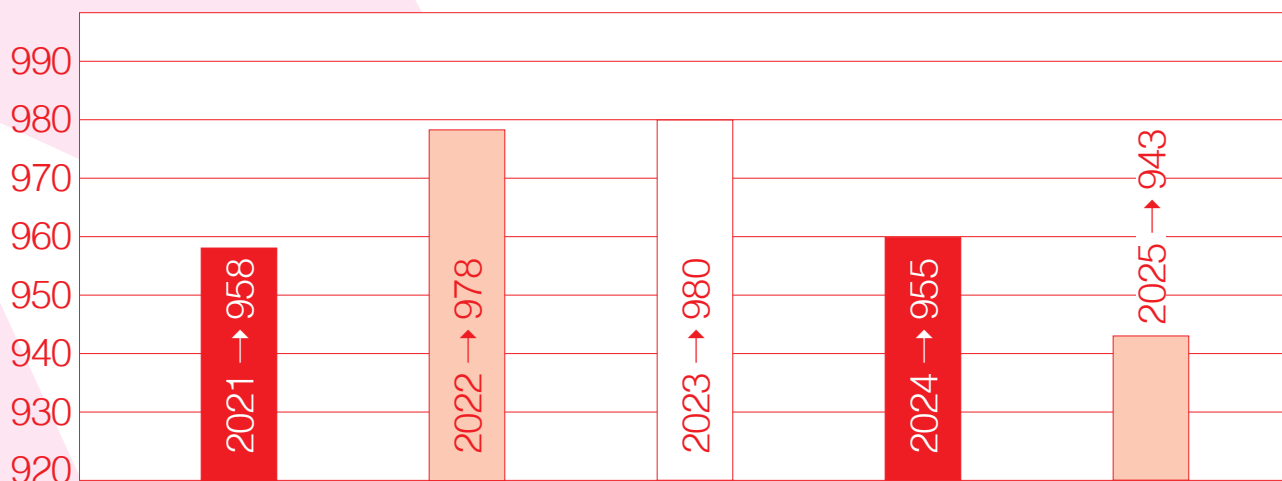
Pyramides des âges

■ Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
■ Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)



	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
■ Femmes (étranger)	1	8	7	5	3	6	8	7	12	13	14	9	5	2	6	5	2	0	0	1
■ Hommes (étranger)	-2	-2	-4	-5	-12	-7	-11	-7	-12	-11	-16	-8	-9	-7	-1	-6	-4	0	0	0
■ Femmes (suisse)	11	22	17	28	13	15	16	19	22	27	25	30	30	22	17	14	11	5	5	2
■ Hommes (suisse)	-20	-16	-28	-16	-14	-16	-18	-25	-16	-24	-27	-33	-19	-28	-16	-14	-16	-2	-1	0

Évolution de la population



Source des données: Statistique vaud

Affaires sociales



Rapport de gestion de l'année 2025

Section	7	
Dicastère	Affaires sociales	
Municipal responsable	M ^{me} Nicole Cattano	
Suppléants	M. Frédéric Strittmatter	
Associations liées et responsable		
Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL	N. Cattano	
Association Régionale pour l'Action Sociale Région Ouest lausannois – ARASOL	N. Cattano	
Réseau d'accueil de jour des enfants BussiVillAje	N. Cattano	
Plateforme Jeunesse	N. Cattano	
Conférence des Municipaux et des responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois	N. Cattano	
Passeport Vacances	N. Cattano	
Transports à mobilité réduite	N. Cattano	
<p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou à l'aide du QR code.</p>		

1. ARASOL (Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois)

Villars-Ste-Croix est représentée au sein du comité de direction. Ce dernier s'est réuni à 7 reprises durant l'année 2025. Plusieurs séances ont été également nécessaires pour le groupe de travail déménagement de l'ARASOL dans de nouveaux locaux. Différents sujets ont été traités, notamment l'indexation des salaires, les primes et litiges avec certains collaborateurs, la validation des descriptifs de fonction, les nominations des postes vacants, l'acceptation des comptes et budgets, le suivi des recherches de locaux plus spacieux pour l'ARASOL ainsi que la nouvelle gouvernance des ERAS, l'interpellation du syndicat SUD, les problématiques en lien avec le logement, le projet ORIEL et l'évaluation de la POS réalisée par l'HETSL.

L'état d'avancement du projet « Phoenix » a été présenté, (anciennement nommé zéro seuil d'accès).

Il est important de relever qu'à nouveau, la croissance de la population de l'ouest lausannois a influencé et nécessité des ajustements des prestations et du financement.

Villars-Ste-Croix est également représentée aux deux séances 2025 du conseil intercommunal de l'ARASOL.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :**

<https://www.cms-vaud.ch/apremadol/rapports-annuels-4/>



Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.

2. APREMADOL (Association Pour la Prévention et le Maintien à domicile dans l'Ouest Lausannois)

Villars-Ste-Croix est représenté au sein du comité, ainsi que du bureau de l'APREMADOL. Ce dernier a pour tâche de préparer et alimenter la séance du comité. Les ordres du jour sont en lien avec le personnel et l'organisation des CMS (soins à domicile), la validation des comptes et budgets, la recherche de locaux en vue du déménagement d'un CMS, les objectifs annuels de l'APREMADOL, la déclaration de conflit d'intérêts pour le membre du comité et le soutien à l'association des chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge. Le nombre de séances, tant pour le comité que pour le bureau, s'élève à 12 pour l'année 2025. L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Renens. La Municipale en charge est également nommée en tant que représentant de l'employeur à la CIP (caisse de pension de l'APREMADOL) et membre des délégués de l'AVASAD, qui se sont réunis à deux reprises.

L'APREMADOL, par l'entremise de sa directrice et de la présidente du comité, est venue se présenter au conseil général.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :**

<https://www.cms-vaud.ch/apremadol/>



Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.

3. Conférence des Municipaux du social

Il s'agit d'une conférence qui se réunit 4 fois par année, regroupant les 8 Municipaux en charge des affaires sociales dans l'Ouest lausannois, ainsi que les chefs de service des différentes communes et les divers organismes en lien avec l'action sociale (ARASOL, APREMA-DOL, ORP, secteur logement, ...).

En 2025, les thèmes principaux de la Conférence se sont portés sur les thèmes du logement et précarité résidentielle, des expulsions, des logements protégés et au dispositif LADA, des logements de transition, l'hébergement d'urgence et plan Grand Froid, les transports à Mobilité Réduite (TMR), la mise en place et de la consolidation des Etablissements régionaux d'action sociale (ERAS).

Les budgets pour 2026 en faveur de Français en Jeu, du Défi, de Mode d'Emploi et de l'Épicerie Caritas ont été présentés et validés par la Conférence. Ils font tous l'objet d'une répartition intercommunale.

Concernant le Défi, les habitants ont bénéficié de 39 passages dans ses locaux à Bussigny.

La présidence de cette conférence a été conduite par la Municipale en charge de la cohésion sociale de Crissier, et, depuis septembre 2025, par la Municipale de Villars-Ste-Croix.

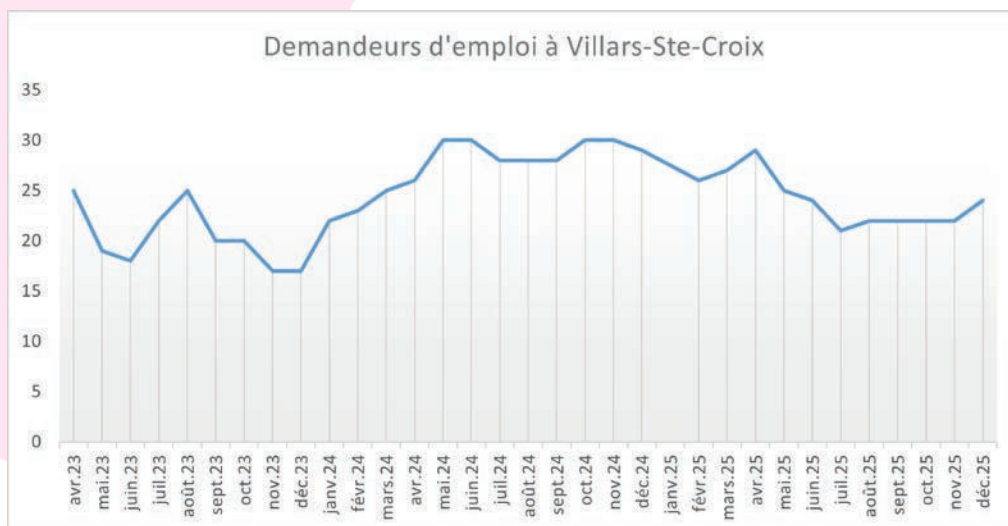
Informations complémentaires disponibles :

- **Dans le rapport de gestion de l'association :**

<https://villars-sainte-croix.ch/officiel/preavis/preavis-2026/>



4. Chômage



5. Aînés

Le 6 janvier 2025, la Commune a organisé la galette des rois, lors de laquelle, une reine a été couronnée. Cette rencontre se déroule de manière bisannuelle.

La Commune a également organisé le Noël des aînés, sous une forme différente. La soirée s'est déroulée au Pavillon Naftule, pour assister à la représentation de la revue de Lausanne, et précédée par un repas sur place.

La Municipalité a également rencontré 14 octogénaires pour partager un moment convivial et transmettre les meilleurs vœux des autorités.

Villars-Ste-Croix a le privilège de compter une table d'hôtes, la table des Stritti's, qui accueille les aînés de la Commune et d'ailleurs environ tous les 2 mois. Mme Chantal Strittmatter s'en voit ici chaleureusement remerciée.

La Municipale en charge du dicastère a participé à des séances organisées par Prosenectute et Lausanne Région en lien avec les séniors. Le 6 mars, une soirée de restitution avec les aînés de la Commune a été organisée, suite au questionnaire envoyé en 2024. Elle s'est déroulée en partenariat avec Lausanne Région et Prosenectute et a attiré plus de 50 participants.

6. Plan canicule

Ce plan concerne les personnes de plus de 80 ans.

Villars-Ste-Croix a fait le choix d'élargir la prise de contact aux couples et non uniquement aux personnes seules. L'été 2025 a connu deux périodes nécessitant le déclenchement du plan canicule et la visite à trois personnes annoncées. Le plan canicule est organisé par la Préfecture, avec une implication soutenue de l'ORPC, des SDIS et des Communes. Ce plan a nécessité une rencontre de préparation multidisciplinaire.

7. Transport de personnes à mobilité réduite

Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier de différents transports. La Commune de Villars-Ste-Croix subventionne les courses à raison de 96 courses loisirs par année et par personne, selon la directive. Cette dernière a dû être réactualisée, en lien avec la nouvelle procédure des marchés publics, ouvrant la possibilité à de nombreux transporteurs de couvrir cette tâche.

Les chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge sont également sollicités par notre population. Un don annuel leur est octroyé par le financement de l'APREMADOL, donc indirectement par la Commune. Cette entité est toujours à la recherche de bénévoles qui reçoivent une compensation pour les frais d'utilisation de leur voiture. Pour Villars-Ste-Croix, 41 courses (pour un total de 668 Km) de transports pour personnes à mobilité réduite, subventionnées et non subventionnées, ont été effectuées en 2025 pour un total de 3 bénéficiaires. Ces derniers ont connu une légère baisse par rapport à 2024, alors que pour l'ensemble du district, il est à relever une hausse du nombre de courses de 10,53% et une baisse du nombre de bénéficiaires transportés de -4,94%. La centrale a compté 21 appels pour la Commune.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :** <http://www.bems.ch/cms/index.php?page=accueil>
- **Sur le site de l'association :** <https://www.cms-vaud.ch/apremadol/>
- **Sur le site de l'association :** <https://transporthandicapvaud.ch/>



BEMS



APREMADOL



Transport handicap

Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation desdits rapports.

8. Plateforme jeunesse

Les membres de la Plateforme jeunesse se sont réunis à 3 reprises en 2025. Il s'agit d'un lieu d'échange, entre Municipaux, mais également avec les animateurs ou les TSP (Travailleur Social de Proximité) de l'Ouest lausannois. Cette plateforme est financée par les communes pour des activités organisées par les animateurs et TSP, mais au maximum à hauteur de ct -.20 par habitant. En 2025, la refonte du site internet de J-Ouest a été engagée. Le dernier atelier femdochi (cours d'autodéfense pour adolescentes) a eu lieu fin 2025 et le groupe réfléchit à le pérenniser. Un projet de camps régional de « rupture » est également en réflexion. En revanche, la mobilisation limitée des professionnels n'a pas permis l'organisation d'autres manifestations régionales durant l'année.

Les séances se sont concentrées, entre autres, sur le travail de coordination, d'écoute et d'harmonisation des politiques jeunesse, dans un contexte régional de forte croissance démographique.

En lien avec des commissions de Lausanne Région, plusieurs thématiques ont occupé une place importante dans les discussions : la place des jeunes dans l'espace public, l'utilisation et l'aménagement des préaux scolaires et la transition entre l'école et le monde professionnel.

L'apéritif de début d'année réunissant tous les partenaires régionaux de la Plateforme ainsi que les Présidents des Conseils Communaux et du conseil général s'est déroulé à Renens. À cette occasion, une présentation a été consacrée au projet Phoenix, évolution du dispositif régional de soutien à l'accès aux prestations pour les jeunes, et qui a permis de souligner l'importance d'un accompagnement coordonné et accessible pour les jeunes en situation de vulnérabilité.

Informations complémentaires disponibles :

- **Dans le rapport de gestion de l'association :**

<https://villars-sainte-croix.ch/officiel/preavis/preavis-2026/>



9. animateur jeunesse communale

animateur jeunesse communal: deux moniteurs encadrent les jeunes de la Commune de Villars-Ste-Croix, afin de garantir complémentarité, échange de synergie et continuité.

Leurs principales activités sont :

- Encadrement et animation d'un groupe de jeunes dans la salle de gym pour jouer au volleyball et/ou se regrouper au « local des jeunes » le lundi de 18 h 30 à 21 h.

- **Animateur et travailleur social avec la jeunesse communale**

Un travailleur social assure l'encadrement des jeunes de la commune. Un deuxième animateur/travailleur social vient en soutien, afin de renforcer la continuité, la complémentarité des compétences et la disponibilité face à l'affluence parfois importante de jeunes. Cette organisation permet également d'assurer une présence stable en cas d'absence de l'un ou l'autre intervenant, et en complément lors d'afflux plus important des jeunes.

- **Activités principales :**

- Lundi (18h30 – 21h)**

Encadrement d'un groupe à la salle de gym pour des activités sportives (notamment volleyball) et/ou accueil au local des jeunes et événements sportifs à visée solidaire.

- Vendredi (17h – 22h)**

Accueil au local des jeunes autour d'activités variées, dont des ateliers pâtisseries, développées notamment vers des actions à visée solidaire et humanitaires, développant des valeurs de solidarité, de partage et d'engagement volontaire.

- **Sortie Laser Game**

Une sortie Laser Game a également été organisée en 2025, précédée d'un repas et d'un partage de valeurs humanistes et du savoir vivre ensemble.

- **Accompagnement individuel**

Tout au long de l'année, des entretiens individuels sont proposés aux jeunes rencontrant des difficultés personnelles ou sociales.

- **Travail en réseau et prévention**

Un travail de collaboration régulier est mené avec les partenaires institutionnels, notamment la police de proximité et police secours, avec l'organisation de moments de jeux entre policier et adolescents, afin de créer du lien et d'aborder le sentiment de méfiance, voire d'opposition, que certains jeunes peuvent ressentir envers la police.

Informations complémentaires disponibles :

- **Dans le rapport de gestion de l'association :**

<https://villars-sainte-croix.ch/officiel/preavis/preavis-2026/>



10. Passeport vacances

En 2025, 5 passeports vacances et 3 passeports farniente ont été vendus auprès des jeunes de 9 à 15 ans de Villars-Ste-Croix.

Villars-Ste-Croix étant membre de l'association Passeport Vacances, se doit de proposer au minimum une activité. Une fois encore, les deux moniteurs de la Commune ont organisé un tournoi Fifa sur la PS5 du local des jeunes, agrémenté d'un goûter. Cette activité a réuni 15 jeunes entre 12 et 15 ans.

La Municipale en charge s'est rendue à l'assemblée générale, afin de valider les comptes et le budget.

11. BussiVillAje

Accueil de jour des enfants de Bussigny et Villars-Ste-Croix

Le Réseau BussiVillAje est une association de droit privé à but non lucratif qui propose des places d'accueil en priorité pour concilier vie familiale et vie professionnelle au moyen de trois modes d'accueil : familial, préscolaire et parascolaire. Ce Réseau est reconnu par

la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE). Les membres de l'association sont les communes de Bussigny et de Villars-Ste-Croix. Les sites d'accueil sont autorisés par le service cantonal de l'accueil de jour des enfants SCAJE (anciennement OAJE).

Nombre d'enfants accueillis par type d'accueil au mois de décembre 2025.

	Préscolaire 3 mois à 4 ans	Parascolaire (UAPE) Ecoliers 1P - 2P	Parascolaire (APEMS) Ecoliers 3P à 8P	Accueil familial 4 mois à 12 ans	Total
2013	84	37	76	136	333
2016	140	56	101	128	425
2019	180	81	156	130	547
2022	253	155	178	133	719
2024	322	161	276	120	879
2025	318	174	280	135	907

Les écoliers accueillis aux réfectoires communaux du Raisin et d'Agora ne sont pas inclus dans ce tableau.

Sur ce total de 907 enfants, 852 enfants sont domiciliés sur Bussigny, 52 enfants sur Villars-Sainte-Croix et 3 enfants hors du territoire. La prestation dite UAPE (unité d'accueil pour écoliers) offre des horaires adaptés aux écoliers du premier cycle, y compris durant les vacances scolaires, entre 7h00 et 18h30. La prestation APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) s'adresse aux écoliers plus grands, les jours d'école et jusqu'à 18h. A noter que si le nombre d'enfants est en légère baisse sur Villars-Ste-Croix, pour Bussigny ce sont 36 enfants supplémentaires qui ont pu être accueillis.

Nombre d'heures facturées par type d'accueil

Heures facturées / CHF	2019	2021	2024	2025
Accueil familial	106'122	99'496	102'291	116'795
Préscolaire	219'798	298'737	474'055	512'667
Parascolaire UAPE	67'432	95'440	135'163	152'258
Parascolaire APEMS	63'263	76'005	130'648	143'607

Le nombre d'heures facturées est un indicateur de l'utilisation des structures. Entre 2024 et 2025, le nombre de places offertes est sensiblement le même, cependant le nombre d'heures d'accueil facturées est bien supérieur, et ce dans tous les types d'accueil. Cela n'est pas dû seulement aux enfants supplémentaires accueillis par rapport à 2024 mais surtout à une fréquentation hebdomadaire en hausse. En effet, les taux d'activité des parents sont plus élevés que par le passé.

Par conséquent, le nombre d'enfants qu'il est possible d'accueillir par place est inférieur à la moyenne cantonale et baisse encore légèrement année après année. Par exemple, en 2013 il était possible de compter 1.9 enfants par place à la Maison de la Petite Enfance, actuellement c'est 1.3 enfant par place dans les garderies du Réseau (moyenne cantonale actuelle est à 1.6 enfants par place).

Evolution de l'offre

L'accueil préscolaire est renforcé. En effet, en juin a eu lieu l'inauguration du centre de vie infantine nommé le Quai des Pirouettes. Ce nouveau site, ouvert en octobre 2024, est financé par le Réseau et compte 60 places préscolaires supplémentaires situées sous-gare à Bussigny. L'exploitation de cette structure est déléguée à un mandataire privé, l'association pop e poppa, qui applique les règles et priorités d'accès du Réseau. Le Réseau collabore étroitement avec la direction et l'administration du site, notamment pour les placements. L'environnement immédiat, sans voiture, s'avère très agréable pour des sorties et explorations des environs par les petits. Dans le même temps, les places louées dans la crèche pop e poppa de Millennium peuvent progressivement être résiliées et transférées au réseau Renens-Crissier. Au final, cette nouvelle structure augmente la capacité d'accueil préscolaire de 35 nouvelles places et atteindra une pleine capacité en 2026.

Par rapport à 2024, le nombre de places parascolaires est le même. Il n'a cependant pas été possible de répondre à toute la demande pour la plage-horaire du jeudi sur le temps de midi. Des places supplémentaires ont dû être consacrées aux écoliers des degrés 1 et

2P, ce qui a restreint, sur le temps de midi, les places disponibles pour les écoliers de 5 à 8P. Grâce aux réfectoires communaux, ces écoliers ont pu avoir une solution pour le repas et une partie d'entre eux, ont pu se rendre aux APEMS pour les après-midi.

L'accueil familial a joué un rôle très précieux et compte 15 enfants de plus que l'an passé avec un nombre d'accueillantes en milieu familial stable.

Satisfaction des besoins

Taux de couverture	2013	2016	2020	2022	2023	2024	2024 Vaud
Tx de couverture préscolaire	11.5	20.0	21.2	32.4	38.6	37.2	34.9
Tx de couverture parascolaire	6.6	9.2	13.4	16.4	19.0	18.9	18.6
Tx de couverture accueil familial	7.8	5.5	3.9	3.9	3.8	3.4	3.1

Un indicateur de la satisfaction des besoins est le taux de couverture qui rapporte le nombre de places à plein temps offertes par rapport au nombre d'enfants présents dans la population considérée et en âge d'occuper ces places. Par exemple, en 2024, le Réseau possédait :

- une place en garderie pour 37.2 % des 0-4 ans
- une place en parascolaire pour 18.9 % des 5-12 ans
- une place en accueil familial pour 3.4 % des 0-12 ans présents dans la population
- des deux communes membres

Il est important de relever qu'en 2023, l'offre en places préscolaire a permis de répondre aux besoins prioritaires ainsi qu'à un nombre conséquent de demandes dites non prioritaires. Autrement dit, le taux de couverture d'environ 38%, respectivement 19% pour le parascolaire, sont des indicateurs importants pour déterminer le besoin sur le territoire du Réseau. Selon la demande actuelle, dépasser ces taux signifierait, certes offrir un très bon service, mais se retrouver avec des plages-horaires vides, très coûteuses. Un fait notable est que le Réseau dépasse la moyenne cantonale de l'offre pour tous les types d'accueil.

Inclusion des enfants à besoin particulier

Comme ailleurs en Suisse, le nombre d'enfants présentant un trouble spécifique est en augmentation. En 2023 lors de la création du poste de coordination à l'inclusion, le Réseau avait comptabilisé 40 enfants à besoins spécifiques et bénéficié d'une aide cantonale pour financer la présence d'une personne supplémentaire dans le groupe pour 13 enfants. En 2025, nous avons pris en charge au total 53 enfants nécessitant des mesures particulières et un financement a été obtenu pour 19 enfants. Il se monte à CHF 289'000, soit environ 9'204 heures de soutien.

Depuis la rentrée scolaire, le poste d'adjointe pédagogique et de coordinatrice à l'inclusion a été scindé en deux postes distincts. Dès lors, une éducatrice spécialisée assure, à hauteur de 50%, un accompagnement des équipes accueillant des enfants à besoins particuliers bénéficiant d'une aide à l'intégration. Cette éducatrice est également en soutien pour la prise en charge des enfants non encore diagnostiqués mais qui ont des besoins spécifiques. Il apparaît que la tendance montre une baisse d'octroi des financements de l'OSPES (diminution et/ou refus) alors même que cela pèse de plus en plus sur le travail quotidien des directions de sites et des équipes. Cet accompagnement à la demande est précieux et porte ses fruits, des projets individuels et/ou collectifs se mettent en place pour favoriser un accueil et des lieux plus inclusifs qui visent les besoins spécifiques mais aussi les besoins environnementaux du groupe.

Gestion

Le Comité s'est réuni à 6 reprises et a réalisé la révision du règlement du Réseau, ce dernier étant resté inchangé depuis 2017. Les tâches en lien avec la planification parascolaire se sont poursuivies et il a été nécessaire de soutenir les sites de La TaRentelle et de l'île aux Oiseaux impactés par les travaux importants adjacents.

En 2025, la totalité des charges a représenté un montant proche de CHF 15'724'800.00 financé à hauteur de 40.5% par les parents utilisateurs, de 25.6% par la FAJE et de 33.8% par les deux communes.

Personnel

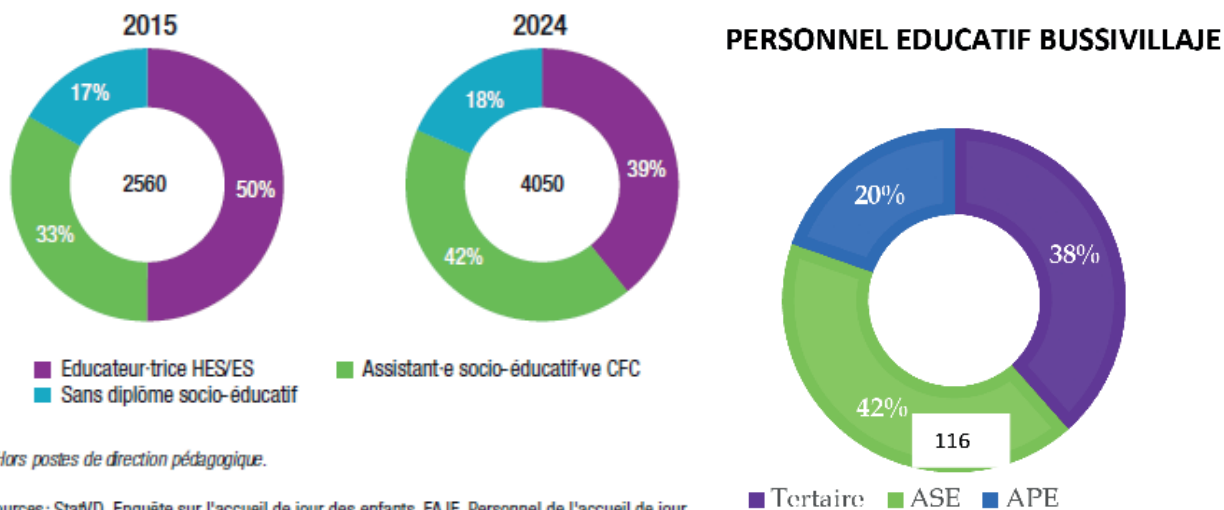
En accueil de jour, les ressources humaines sont la clé de la qualité. L'équipe administrative des RH a été renforcée et passe de 2 à 4 personnes pour un EPT total de 2.2 EPT. L'effectif total au 31 décembre (y compris les accueillantes pour 20.3 EPT, le personnel de La Maison de la Petite Enfance pour 16.05 EPT, Quai des Pirouettes pour 16.10 EPT et les apprentis) correspond à 139.87 EPT et à 188 collaborateurs et collaboratrices.

Un défi majeur pour les équipes est l'accompagnement des personnes en formation. En 2025, les structures ont encadré :

- 16 apprenti-es
- 6 stagiaires d'école supérieure (ESEDE)
- 2 personnes au bénéfice de l'article 32 pour l'obtention du CFC
- 4 personnes en formation tertiaire en cours d'emploi
- 5 personnes en formation continue pour l'obtention d'un CAS.

Dans le Numerus de septembre 2025, édité par Stat Vaud, dédié à l'accueil de jour, la part croissante des titulaires d'un CFC parmi le personnel éducatif est relevée. La répartition des niveaux de formation que l'on trouve au sein des sites collectifs de BussiVillAje correspond aux chiffres du canton, comme illustré sur les graphiques ci-après. Ceci ne reflète pas forcément un choix des employeurs mais correspond à la composition des candidats disponibles. Une répartition mesurée entre personnel tertiaire et secondaire est nécessaire

pour atteindre les objectifs de qualité souhaités, ainsi 42% de personnel tertiaire serait idéal. Il est en effet demandé au personnel de niveau tertiaire un regard global, de porter le groupe et de prendre des décisions dans les situations complexes.



** Hors postes de direction pédagogique.*

Sources : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants, FAJE, Personnel de l'accueil de jour des enfants subventionné.

La Municipale en charge du dicastère est aussi la vice-présidente du réseau d'accueil de jour.

L'assemblée générale s'est réunie à 2 reprises.

Informations complémentaires disponibles :

- **Sur le site de l'association :**
<https://bussivillaje.ch/accueil/rapports-dactivite/>



Il peut y avoir un décalage entre la publication du présent rapport et celle des rapports des associations concernées dû à l'agenda des Conseils et Comités en charge de la validation des ditsrapports.



Services industriels



Rapport de gestion de l'année 2025

Section	8	
Dicastère	Services industriels	
Municipal responsable	M. Nicola Cassetta Mme Nicole Cattano	
Suppléant	M. Vincenzo Camuglia	
Associations liées et responsable		
Entente intercommunale des eaux potables de Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Ste-Croix – EIEVMV	N. Cassetta	
Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy – Cistep	N. Cassetta	
<p>NB: Les rapports des organismes intercommunaux ne sont plus publiés dans le rapport de gestion de la Commune de VSC.</p> <p>Ils peuvent être consultés directement sur les sites internet des organismes ou à l'aide du code QR.</p>		

1. Égouts, épuration, eau claire, eau potable

Le Municipal M. Nicola Cassetta et le syndic M. Georges Cherix font partie du CoDir de l'Entente Intercommunale de Eaux de Vuflens-la-Ville, Mex et Villars-Sainte-Croix (EIEVMV). Le réseau d'eau est suivi avec beaucoup d'attention et adapté au fur et à mesure des modifications. Grâce à la présence de 40 micros sur les vannes de réseau, les fuites éventuelles sont gérées d'excellente manière.

Par ailleurs, la Municipalité, avec l'aide du fontainier, assure un contrôle hebdomadaire grâce à la réception d'un relevé journalier de la consommation d'eau. Toute différence significative est ainsi rapidement détectée.

En 2025, deux fuites ont été détectées rapidement grâce à ces micros. Une intervention rapide du concessionnaire et des entreprises de génie civil a permis de limiter les pertes d'eau dues à ces fuites.

- Réfection des chapes de nos 2 cuves du réservoir
- Création d'une deuxième conduite Villars-Ste-Croix
- Assainissement des tuyaux (Vignettaz, Fornache, Sansy)

Qualité de l'eau

L'eau est analysée 4 fois par année par le laboratoire Scitec. Non filtrée ni traitée, l'eau distribuée est d'excellente qualité. Un récent contrôle de l'OFCO a révélé que le taux de chlorothalonil était dans la fourchette admise.

Consommation au Village (m³)	2025	2024	2023	2022
• Maison de Commune Au Village 54	37	0	0	0
• Terrain de foot	360	139	627	246
• Giratoire Rte de Cossonay	38	29	56	120
• Refuge	100	138	142	478
• Chapelle	238	191	184	67
• Collège Au Village 23	267	299	246	144
• Bâtiment En Saugeon 1	904	913	1'092	570
Consommation communale totale (m³)	1'944	1'709	2'347	1'625
Consommation facturée aux particuliers (m³)	64'632	61'232	64'780	60'884
Total Consommation (m³)	66'576	62'941	67'127	62'509
Achat d'eau EIEVMV (m³)	89'334	67'143	77'247	73'340
Achat d'eau village	51'605			
Achat liaison de secours	37'729			
Perte en (m³)	22'758	4'202	10'120	10'831
Perte en %	25.47%	6.25%	13.10%	14.76%

Autocontrôle

Conformément à la législation et sur exigence de l'OFCE, un autocontrôle de la distribution d'eau potable a été mis en place. Le dossier d'autocontrôle est basé sur la directive de la SSIGE W12 et contient, notamment, une analyse de risques (HACCP) et un plan d'urgence en cas de contamination de l'eau distribuée. Un tel manuel a été établi par le bureau d'ingénieurs Chevalier SA en étroite collaboration avec le fontainier et le comité.

L'eau de Villars Sainte Croix est filtrée naturellement et n'est pas chlorée.

Provenance de l'eau

- **Source locale :** Le captage de l'EIEVMV se situe dans la nappe phréatique de la Venoge, au lieu-dit "Les Îles de Plan" (sur la Commune de Vufflens-la-Ville).
- **Fonctionnement :** Cette eau provient de l'infiltration des précipitations et de la Venoge dans le sol. Elle est naturellement filtrée par les couches de sable et de gravier de l'aquifère.
- **Mix d'approvisionnement :** Bien que l'EIEVMV possède ce captage propre, l'entente est aussi raccordée aux réservoirs de l'Orme (Morrens) et de Crissier pour garantir la distribution, notamment en cas de forte demande ou de maintenance.
- **Dureté :** L'eau provenant de ces nappes alluviales du Plateau est calcaire, avec une dureté qui tourne autour des 30-32 °fH.
- **Santé et Minéralité :** Sa dureté de 32 °fH signifie qu'elle est riche en calcium et en magnésium. C'est une eau d'excellente qualité biologique, dont la minéralité naturelle est bénéfique pour la santé (apport en sels minéraux essentiels).
- **Détails techniques :** Bien que classée comme "dure" pour les appareils ménagers, elle est parfaitement conforme aux normes les plus strictes.

Plan régional d'évacuation des eaux (PREE)

L'étude relative au plan régional d'évacuation des eaux (PREE – module 8), concernant les deux versants Est et Ouest du bassin de la STEP de Vidy, est entrée dans sa deuxième phase. Cette démarche vise à regrouper les communes concernées afin d'assurer de manière coordonnée l'entretien et le remplacement des conduites intercommunales. Une entente entre les communes des deux versants apparaît désormais réalisable.

Dans ce cadre, la Municipalité a présenté le préavis municipal N° 03/2026 relatif à la création d'une association de communes en charge de la gestion des eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy (AGEV) et des installations intercommunales y afférentes, ainsi qu'à l'approbation de ses statuts.

2. Climat

Suite au questionnaire concernant l'implantation d'une petite épicerie envoyé à toute la population en 2024, la Municipalité a décidé de concrétiser ce projet. Des contraintes externes ont ralenti ce projet qui devrait tout de même voir le jour en 2026.

Suite à l'acceptation par le peuple, en 2023, de l'initiative « Pour la protection du climat », les communes ont l'obligation de mettre en œuvre un plan d'action. Ainsi, Villars-Ste-Croix a pris la décision d'entreprendre un PECC (Plan Energie et Climat Communal), en se faisant accompagner par le bureau Holdibat SA. La première étape de cette démarche a nécessité un état des lieux de la Commune et un sondage a été envoyé à toute la population, dans un esprit de démarche participative.

Dans le cadre de la Nuit des Perséides, la Commune a éteint l'éclairage public les nuits des 11 et 12 août 2025.

Conclusions

La Municipalité exprime ses sincères remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, par leur engagement et leur disponibilité, apportent une contribution essentielle à la bonne marche des affaires de la Commune, ainsi qu'au maintien et au développement de la qualité de vie des habitants de Villars-Ste-Croix.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter le rapport de gestion tel que présenté et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Georges Cherix



La Secrétaire
Barbara Kammermann



TABLEAU DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFTPU : Axes Forts de Transports Publics Urbains

APEMS : Accueil pour écoliers en milieu scolaire

APREMADOL : Association pour la PRévention Et le Maintien A Domicile dans l'Ouest Lausannois

ARASOL : Association Régionale pour l'Action Sociale région Ouest Lausannois

BHNS : Bus à haut niveau de service

BEMS : Chauffeurs bénévoles Mèbre-Sorge

CET : Conseil d'établissement scolaire

CFF : Chemins de fer fédéraux

CDI : Contrat à durée indéterminée

CG : Conseil Général

CoDir : Comité directeur

COFIL : Comité de pilotage

COPROJ : Comité responsable du projet

CECB+ : Certificat énergétique cantonal des bâtiments Plus

DAP : Détachement d'appui

DE : Demandeur d'emploi

DGE : Direction générale de l'environnement

DPS : Détachement premier secours

ECA : Établissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie

EIEVMV : Entente intercommunale des eaux de Vufflens-la-Ville / Mex / Villars-Ste-Croix

EPFL : École polytechnique fédérale de Lausanne

FAJE : Fondation Accueil de Jour des Enfants

FVSP : Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers

GROPIL : Groupe pilotage de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

NPIV : Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise

OFROU : Office fédéral des routes

ORPC ROL : Office régional de protection civile Région Ouest lausannois

ORPOL : Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois

PALM : Projet d'agglomération Lausanne-Morges

PC : Prestations complémentaires / Protection civile

PDi-OL : Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois

POL : Police de l'Ouest Lausannois

PDCn : Plan directeur cantonal

PACOM : Plan d'affectation communal

PECC : Plan énergie et climat communal

RPGA : Règlement sur le plan général d'affectation

SCAJ : Service cantonal de l'accueil de jour des enfants

SDIS : Service de défense contre l'incendie et de secours

SDOL : Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

SRGZA : Stratégie régionale de gestion des zones d'activités

STEP : Station d'épuration

TL : Transports publics de la région lausannoise

TSP : Travailleur Social de Proximité

UAPE : Unité d'Accueil Pour Ecoliers

